Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

2 OCTOBRE 2026 - N°4281 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

COGNAC

La communauté Saint-Martin installée

Pour cette rentrée pastorale, don Pierre-Marie de Framond, don Baudouin Coste et don Charles-Hugues Riboillet, membres de la communauté Saint-Martin, ont reçu la mission d'accompagner deux paroisses cognaçaises.

P. 2

PASS PATRIMOINE

Sept sites charentais inscrits sur la liste nationale

P. 4

CITÉ DE LA BD

+ 31 % de visiteurs cet été

P. 5

EMMAÜS RUFFEC

La première pierre de son garage solidaire

P. 5

Plus de 130 auteurs au casting d'Angoulême se Livre



Du 16 au 18 octobre, le salon Angoulême se Livre accueillera plus de 130 auteurs de littérature, romance, jeunesse, BD et manga à l'espace Franquin et au 16/9e. Avec une soirée d'ouverture portée par Olivia Ruiz. P. 3

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le 20 octobre, Orange débranche la 2G

Le 20 octobre, Orange coupera définitivement son réseau 2G en Charente. Près d'un millier de lignes étaient encore concernées dans le département en juillet.

P. 3



RURALITÉ

Combiers ouvre son Épicerie des écoliers

Une ancienne salle de classe transformée en épicerie : Combiers a inauguré le 19 septembre son nouveau commerce participatif géré par des bénévoles.

P. 5



BILLET

Génération Léon XIV

« Vous êtes les saints de France » : avouons que cette formule choc lancée par le pape à Saint-Denis devant les 80.000 jeunes qui remplissaient le Stade de France avait de l'allure. Voilà un souverain pontife qui, d'un coup, redonnait à la jeunesse la place qu'elle doit occuper dans la préoccupation des adultes : la première. C'est, d'une certaine façon, faire la leçon à une société politique frileuse et bornée, obnubilée par sa propre survie et obsédée par les catégories qui se déplacent pour voter sans s'inquiéter de ceux qui ne votent pas. On a beau dire, mais un pays qui ne s'occupe pas de sa jeunesse est gravement menacé de sclérose. Il est vrai que « les jeunes » inquiètent par leur intransigeance, leurs exigences, leurs attentes et leurs convictions qui, par définition, ne sont pas celles des vieux. « Quand la jeunesse n'a pas la fièvre, le monde claque des dents », disait un penseur américain de jadis. Incontestablement, les jeunes Français ont la fièvre. Partagés en camps opposés, acharnés à transmettre leur angoisse climatique, attachés aux bons gestes écologiques, anxieux de leur futur déclassement, ils s'agitent et revendiquent.

Dans le domaine de la foi catholique aussi la jeunesse s'agite. Comme l'écrivait récemment un évêque, dans le domaine doctrinal comme dans la liturgie « les jeunes voulaient du vin et on leur a donné du sirop. » Surtout pas de latin, pas de triomphalisme, pas de péché, d'enfer ni de sacrifice, mais des communautés lénifiantes et gentillettes célébrant leur « vivre ensemble » à l'ombre de la croix placée au loin comme un symbole un peu poussiéreux. Serait-ce de l'exagération ? Bien sûr, mais il y a du vrai. Non pas qu'il ne faille rien changer à une pastorale pas toujours adaptée, à un message trop souvent enseveli sous d'absconses circonlocutions ou à une liturgie parfois boursouflée, bien au contraire.

Mais Léon XIV, de voyages en discours, d'homélies en réflexions distillées d'une voix douce, revient par petites touches à l'essentiel : la parole et la présence vivante du Christ, l'exigence d'une vraie vie chrétienne, la beauté des offices entièrement dévolus à l'adoration du Fils de l'homme, l'espérance comme moteur, la charité comme carburant, le don comme raison d'être, le pardon comme expression de la foi. Indéniablement, la « génération Léon XIV » est née en France le week-end dernier. Certes, les adultes ont été galvanisés par le pape, mais ce sont les jeunes qui ont eu droit à toute son attention, à juste raison. En quelque sorte, il leur a dit : « Je vous ai compris ».

Ce serait une très bonne chose si les évêques et les prêtres de France en terminaient une bonne fois pour toutes avec leurs certitudes un peu rances et se mettaient vraiment à l'écoute de ce peuple qui, à l'instar des politiques, leur fait peur. Ce n'est en effet pas très facile de se sentir bousculé, remis en cause, interpellé, comme cet ecclésiastique d'il y a quarante ans contemplant deux séminaristes fiers de leur soutane et soupirant, désabusé : « Dire qu'on s'est battu pour abandonner ça et que ces jeunes s'y remettent »... « Ayez de l'audace », a dit le pape en écho au « N'ayez pas peur » de Jean-Paul II lancé en 1980.

Chiche !

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

4 octobre 2026 – 27e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 21, 33-43

En étant un peu attentif, on comprend vite que chaque élément de cette parabole représente le personnage décisif de notre foi. Tout d'abord, Dieu, le Père qui non seulement est propriétaire d'un domaine mais décide aussi de l'aménager : « il planta une vigne, l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir et bâtit une tour de garde. » (v. 33). Il est le Créateur qui façonne le monde dont il est le seul et vrai maître mais il le fait pour le confier aux autres. L'homme est bénéficiaire d'une telle confiance et le voilà, à son tour détenteur d'une certaine puissance par rapport à cette vigne. Mais ce même homme oublie que si elle lui est confiée, il n'en est pas le propriétaire et il devra un jour rendre des comptes.
Imbus de leurs personnes, ces vignerons refusent totalement de rendre ce qui ne leur appartient pas et vont jusqu'à une opposition criminelle : « Mais les vignerons se saisirent des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre, lapidèrent le troisième. De nouveau, le propriétaire envoya d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers ; mais on les traita de la même façon. » (vv. 35-36) Si nous lisons les livres de l'Ancien Testament, nous trouverons de nombreux exemples illustrant cette réaction. Mais le propriétaire du domaine n'en reste pas là et va jusqu'à envoyer son propre fils. Nous l'avons reconnu. Il est le Christ vivant qui est venu nous enseigner que Dieu est notre Père et que c'est ainsi que nous devons l'appeler : Vous donc, priez ainsi : « Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié » (Mt 6, 9)
Une fois de plus ces hommes veulent être définitivement les héritiers et vont jusqu'à tuer le fils. Ils ne sont que des usurpateurs de succession.
Cette parabole vient nous résumer ce que nous faisons ou au moins à quoi nous réduisons notre foi en Dieu. Nous ne pouvons pas prendre sa place. Nous ne pouvons pas devenir le fils et chercher à tuer ce dernier mais à comprendre que nous demeurons tous « enfants » du même Père, nous sommes tous héritiers grâce à Jésus mais pas propriétaires et nous ne devons pas nous approprier le salut. C'est le Seigneur qui l'offre et notre mission est simplement dans l'humilité des enfants, de travailler pour que la vigne soit généreuse et qu'elle le soit pour tous. TOUS !
Y compris ceux qui n'y ont pas beaucoup travaillé. Repensons à la parabole des ouvriers de la onzième heure (chapitre précédent de Matthieu).
Profitons de ce dimanche pour comprendre à la fois, grâce au Seigneur par ses dons, qu'à travers sa vigne qu'il nous confie, il nous exprime sa volonté de nous rendre créateurs à notre tour, mais aussi pour prendre conscience que nous ne sommes que nous. « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » (Jn 6, 68)

Gérard CROZAT, diacre

Communauté Saint-Martin

Trois nouveaux visages au service de l'Église à Cognac

Pour cette rentrée pastorale, don Pierre-Marie de Framond, don Baudouin Coste et don Charles-Hugues Riboillet, membres de la communauté Saint-Martin, ont reçu la mission d'accompagner les paroisses Saint-Martin en Val-de-Cognac et Notre-Dame des Borderies. Une nouvelle page s'ouvre pour eux comme pour les communautés chrétiennes locales.



Don Charles-Hugues Riobillet, diacre, don Baudouin Coste, vicaire, et Don Pierre-Marie de Framond, curé, forment la communauté Saint-Martin. *LT*

Trois hommes, trois parcours, mais un même choix : celui de vivre le ministère en communauté et de se rendre disponibles pour être envoyés là où l'Église les appelle. Depuis cette rentrée pastorale, ce chemin les conduit à Cognac.
Don Pierre-Marie de Framond, don Baudouin Coste et don Charles-Hugues Riboillet ont officiellement été installés le 6 septembre en l'église Saint-Léger de Cognac, au cours d'une célébration présidée par Mgr Hervé Gosselin et don Paul Préaux, modérateur général de la communauté Saint-Martin. Ils se mettent désormais au service des paroisses Saint-Martin en Val-de-Cognac et Notre-Dame des Borderies.

Vivre le ministère ensemble

Cette arrivée coïncide avec un anniversaire : la communauté Saint-Martin fête cette année ses 50 ans. Son histoire commence en 1976 autour de l'abbé Jean-François Guérin, prêtre du diocèse de Tours alors en mission à Paris, et de jeunes hommes désireux de répondre à l'appel de Dieu tout en vivant leur ministère en communauté. Les premiers séminaristes sont accueillis et formés à Voltri, dans le diocèse de Gênes, en Italie, avant d'être envoyés en mission dans des diocèses français.
Cette vie commune demeure aujourd'hui au cœur de son identité. *« Pour exercer notre ministère en communauté, nous sommes envoyés au moins par trois »*, explique don Pierre-Marie de Framond.
Devenue association publique cléricale, la communauté grandit progressivement. En 1993, elle ouvre son séminaire à Candé-sur-Beuvron, dans le diocèse d'Orléans. Face à l'augmentation du nombre de séminaristes, elle installe en 2014 sa maison-mère et sa maison de formation à Évron, dans le diocèse de Laval. Depuis 2000, la communauté Saint-Martin est une association publique de droit pontifical, dépendant directement du Saint-Siège. Elle est aujourd'hui présente dans cinq pays et compte 52 communautés locales, notamment dans des paroisses et des sanctuaires.
Facilement reconnaissables à leur soutane noire, ses prêtres et diacres ont aussi conservé de leurs racines italiennes l'usage du « don » devant leur prénom. *« Nous sommes une association de prêtres et de diacres, c'est une manière de souligner cette fraternité »*, explique don Baudouin Coste.

Un appel à la mobilité

À Cognac, cette fraternité va désormais se vivre au quotidien. *« Nous n'avons pas de spiritualité particulière, si ce n'est le partage de la vie pastorale et la mobilité »*, résume don Pierre-Marie de Framond.
Prêtre depuis une trentaine d'années, le nouveau curé connaît bien cette mobilité. Il a exercé une dizaine d'années à Font-Romeu, dans le diocèse de Perpignan-Elne, avant de poursuivre son ministère à Chinon, dans le diocèse de Tours, puis à Olivet, dans celui d'Orléans. *« Les paroisses sont très différentes les unes des autres. C'est une expérience très enrichissante »*, confie-t-il.
Son choix de la communauté Saint-Martin remonte à son propre discernement vocationnel. *« Lorsque j'ai cru à cet appel du Seigneur, je me suis posé la question entre la vie monastique et la vie en communauté. Je suis allé une année à Voltri, en Italie, et j'ai senti que la vie pastorale en communauté était une réponse à cet appel. »*
Cette disponibilité à être envoyé ailleurs a également compté dans le choix de don Baudouin Coste. À 34 ans, le nouveau vicaire a déjà connu plusieurs terres de mission. Entré à 22 ans à la maison de formation d'Évron, après une licence de droit, il hésitait alors entre plusieurs diocèses. *« J'étais attaché à trois diocèses : l'Ille-et-Vilaine, le Finistère et la Vendée. C'était trop de choix. J'y ai senti un appel à la mobilité, à ne pas être attaché à un diocèse mais au service de tous les diocèses, et un appel à la vie commune. La communauté Saint-Martin s'est imposée. »*
Il a depuis exercé son ministère à Pierrelatte, dans le diocèse de Valence, puis pendant un an en Allemagne, dans le diocèse de Cologne.

« Dieu est pris au sérieux »

À leurs côtés, don Charles-Hugues Riboillet vit une autre étape de son parcours. À 33 ans, il est encore diacre et sera ordonné prêtre en juin prochain. Originaire de Savoie, il a beaucoup déménagé dans son enfance au gré des affectations de son père militaire. Lorsqu'est venu le temps de répondre à l'appel au sacerdoce, la mobilité ne lui était donc pas étrangère.
« Je n'étais pas particulièrement attaché à un diocèse. Lorsque j'ai ressenti l'appel, je me suis tourné vers la communauté Saint-Martin », raconte-t-il.
Après des études de philosophie, puis de gestion et management des entreprises, il entre au séminaire d'Évron à 26 ans. Avec, reconnaît-il en souriant, quelques idées préconçues : *« Je m'attendais à trouver un endroit austère, mais pas du tout. Il y a beaucoup de joie, de légèreté, une vraie ambiance dans laquelle on sent que Dieu est pris au sérieux. Ça m'a convaincu de rester. »*

Un accueil chaleureux à Cognac

Quelques semaines après leur arrivée, les trois hommes découvrent encore leur nouveau territoire, ses clochers et ceux qui les font vivre. Et leur première impression tient en un mot : l'accueil.
« On sent que la chaleur est dans les cœurs », souligne don Charles-Hugues Riboillet.
Don Baudouin Coste se dit, lui, frappé par la vitalité qu'il découvre : *« Je suis impressionné par le nombre de personnes engagées dans la vie de l'Église. C'est enthousiasmant et encourageant de se mettre dans la continuité de ce qui a été mis en place. »*
La messe d'installation du 6 septembre, avec la présence de nombreux paroissiens, de jeunes et de quelques élus, leur a donné un premier aperçu de cette Église cognaçaise. « *On voit des gens qui sont très dévoués. Ce qui m'a vraiment marqué, c'est la générosité »*, relève don Pierre-Marie de Framond.
Pour le nouveau curé, cette générosité ouvre déjà un chemin pastoral : *« Le but est de passer de la générosité à la charité. Ça s'adresse d'abord à moi : je dois être la vraie charité. »*
Une exigence qu'il se donne à lui-même au moment de commencer, avec ses deux frères de communauté, une nouvelle mission en terre cognaçaise.

Laetitia THOMAS

Littérature Du 16 au 18 octobre, le salon Angoulême se Livre accueillera plus de 130 auteurs de littérature, romance, jeunesse, BD et manga en dédicace à l'espace Franquin et au 16/9e. Avec une soirée d'ouverture portée par Olivia Ruiz.

Plus de 130 auteurs au casting d'Angoulême se Livre

Romans, polars, romance, littérature jeunesse, bande dessinée ou manga : pendant trois jours, les livres vont sortir des rayonnages pour aller à la rencontre de leurs lecteurs. Du 16 au 18 octobre, le salon Angoulême se livre, porté par l'association Angoulême Culture avec la librairie Cosmopolite, revient pour une neuvième édition qui annonce quelque 130 auteurs.

Cette année, le rôle de parrain revient à David Foenkinos. L'écrivain et scénariste, auteur notamment de La Délicatesse et de Charlotte, prix Renaudot et prix Goncourt des lycéens en 2014, retrouvera un rendez-vous auquel il est fidèle depuis sa création. Son dernier roman, Je suis drôle, sera également au cœur de sa présence angoumoisine.

À ses côtés, le salon annonce notamment Sophie Jomain, Julien Sandrel, Baptiste Beaulieu, Delphine Horvilleur et Raphaëlle Giordano. Les auteures Emma Green feront également leur retour. Les rencontres et temps forts se répartiront entre plusieurs espaces de l'Espace Franquin : la salle Buñuel, avec ses 315 places, accueillera les rendez-vous les plus importants, tandis que la salle Méliès, plus intimiste, et le Café Balzac permettront des échanges en petit comité.

Olivia Ruiz entre musique et littérature

L'un des premiers temps forts aura lieu dès le vendredi 16 octobre à 19 h 30, à l'issue de l'inauguration. Olivia Ruiz montera sur la scène de la salle Buñuel pour une lecture musicale autour de son roman Vamos. La chanteuse et auteure fera dialoguer ses textes avec la musique et son univers artistique, avant une séance de dédicaces. L'accès se fera sur inscription auprès de la librairie Cosmopolite.

Cette soirée sera également celle de la remise de deux prix.

Le Prix de la Ville d'Angoulême sera remis à Adibou Diouf pour L'âge de déplaire (Albin Michel). *« Un livre excessivement bouleversant qui a fait l'unanimité »*, indique Gérard Desaphy, le président du jury. Ce premier roman du jeune Sénégalais Adibou Diouf partage son vécu et la difficulté de la différence au sein de sa propre famille et dans sa vie. Chaque chapitre renvoie à une citation : « *Le zèbre ne peut effacer ses rayures pour plaire aux autres.* »

Le Prix Crédit Agricole Charente-Périgord du livre de poche sera lui aussi remis lors de l'inauguration, avant la lecture musicale d'Olivia Ruiz.

Des livres pour tous les âges

Le salon entend aussi faire une large place aux plus jeunes. Le village jeunesse, installé salle Corto Maltese et parrainé par GrandAngoulême, accueillera notamment Vanessa Pontet, Laurent Audouin, Mathilde Paris et Astrid Bucciero. Lectures par la Compagnie des marionnettes d'Angoulême, fresque de dessin, escape game destiné aux 3-5 ans, maquillage ou encore déambulations de la mascotte P'tit Loup rythmeront le week-end.

La rencontre avec les jeunes commencera même avant l'ouverture au grand public. Le vendredi, des auteurs interviendront dans plusieurs établissements scolaires de GrandAngoulême. 300 collégiens charentais sont également attendus l'après-midi à Franquin pour une conférence de Vanessa Pontet. D'autres rencontres seront proposées dans les médiathèques de l'Alpha, de Vars, de L'Isle-d'Espagnac et de Ma Campagne.



En collaboration avec la librairie Cosmopolite, l'association Culture Angoulême a présenté la 9e édition d'Angoulême se Livre. *Laetitia THOMAS*

La BD quitte Franquin pour le 16/9e

Autre évolution de cette neuvième édition : les différents univers disposeront d'espaces bien identifiés. La littérature, le polar et une partie de la romance prendront place salle Iribe, tandis qu'un espace entièrement consacré à la romance sera installé salle Anouk Ricard, avec notamment Dahlia Blake, Delinda Dane, Arielle Héra, Aimée Lou, Morgane Rugraff et Sheily Larash.

La BD et le manga, eux, quitteront l'Espace Franquin pour s'installer au 16/9e, l'office de tourisme d'Angoulême. Une vingtaine d'auteurs et auteures y sont annoncés, parmi lesquels Joris Chamblain, Marjorie, Layla Benabid et plusieurs auteurs locaux, dont Jules Naleb, Nadine Chirol, Isabelle Dethan, Mazan et Hélène Canac. Le village BD sera accessible le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h.

En multipliant les formats, les genres et les lieux de rencontre, Angoulême se livre entend ainsi conserver ce qui constitue le cœur du rendez-vous depuis neuf éditions : faire tomber la distance entre ceux qui écrivent les livres et ceux qui les lisent.

Laetitia THOMAS

Téléphonie mobile Le 20 octobre, Orange coupera définitivement son réseau 2G en Charente. Près d'un millier de lignes étaient encore concernées dans le département en juillet. Comment savoir si son téléphone continuera à fonctionner ?

Le 20 octobre, Orange débranche la 2G

Regardez en haut de l'écran de votre téléphone, juste à côté des petites barres qui indiquent la qualité de la réception. Si un « E » apparaît, votre appareil utilise le réseau 2G. Et ce petit symbole est appelé à disparaître.

« Le 20 octobre, pour être extrêmement précis, la 2G s'arrêtera pour les deux départements des Charentes », annonce Thibault Lévrier, nouveau directeur des relations avec les collectivités locales d'Orange pour la Charente et la Charente-Maritime.

Mise en service dans les années 90, la 2G appartient désormais à une autre époque de la téléphonie mobile. *« C'est le tout premier réseau qui a permis de faire de la voix, des SMS et des MMS »*, rappelle Thibault Lévrier. Également appelé Edge, d'où le fameux « E » affiché sur certains écrans, il est aujourd'hui essentiellement utilisé par d'anciens téléphones et par de petits objets connectés transmettant peu de données.



Lorsqu'un « E » apparaît sur votre téléphone, vous utilisez le réseau 2G. *Orange*

Près d'un millier de lignes en Charente

Selon Orange, seuls 0,3 % de ses abonnés mobiles utilisent encore la 2G au niveau national. *« C'est à peu près la même chose dans les Charentes. Cela représentait un millier de lignes, des abonnés Orange, en Charente selon les derniers chiffres de juillet »*, précise le responsable.

La très grande majorité des utilisateurs ne devrait donc rien remarquer le 20 octobre.

Annoncée dès 2022, l'opérateur a préparé cette extinction depuis plusieurs années multipliant les messages d'information par différents canaux. Désormais, lorsqu'un utilisateur passe un appel avec un téléphone concerné, un message l'avertit avant la mise en relation.

Mais comment être certain que son appareil fonctionnera toujours après le 20 octobre ? *« Si vraiment il y a un doute, il faut aller en boutique »*, conseille Thibault Lévrier. Pour les particuliers devant changer de téléphone, Orange annonce un accompagnement. *« Il y a une offre de réduction de 50 euros sur l'achat d'un téléphone et les premiers prix des téléphones sont à peu près à 50 euros pour le premier modèle 4G. »*

Des objets connectés également concernés

Les téléphones ne sont toutefois pas les seuls appareils à avoir utilisé la 2G. Cette technologie a aussi trouvé sa place dans certains équipements connectés nécessitant de transmettre de très petites quantités de données : capteurs de température, systèmes de télérelève ou équipements utilisés par des entreprises et des collectivités.

Lors de l'extinction pilote menée début 2026 dans le secteur de Biarritz-Anglet-Bayonne, certains bus utilisaient par exemple des capteurs 2G permettant d'indiquer leur temps d'arrivée aux arrêts. Les entreprises et collectivités ont été largement informées.

Pour les particuliers, Thibault Lévrier se veut rassurant : la domotique grand public s'est davantage développée avec d'autres technologies comme le wifi, la 4G ou 5G. Lorsqu'un équipement professionnel utilise encore la 2G, *« normalement, l'entreprise qui vous le fournit doit le mettre à jour et le changer »*, précise-t-il.



Thibaud Lévrier, directeur des Relations avec les collectivités Locales de Charente et de Charente Maritime chez Orange, explique la fin du réseau 2G. *Morgane Lévrier*

Moins d'abonnés, mais toujours beaucoup d'énergie

Pourquoi supprimer un réseau qui fonctionne encore ? D'abord parce qu'il ne répond plus aux usages et que les fréquences pourront être réutilisées pour *« densifier les technologies 4G et 5G »*. La même opération sera menée avec la 3G, dont Orange prévoit la fermeture à la fin de l'année 2028.

Il y a aussi un argument énergétique. Si la 2G ne représente plus que 0,3 % des abonnés mobiles, Thibault Lévrier indique que les réseaux 2G et 3G concentrent encore *« 30 % de notre consommation énergétique sur les réseaux mobiles »*.

Enfin, il y a un enjeu sécuritaire. Les équipements et logiciels sur lesquels reposent ces anciennes générations sont plus anciens que ceux utilisés pour les réseaux 4G et 5G. *« Il y aurait, à terme, si on maintenait ces réseaux, des risques de cybersécurité »*, explique le directeur territorial.

Les fréquences réutilisées pour la 4G et la 5G

En Charente, 100 % de la population est aujourd'hui couverte par la 4G en extérieur. Thibault Lévrier insiste sur la nuance : il s'agit bien de la population et non de 100 % de la superficie du département, tandis que la réception à l'intérieur des bâtiments dépend de chaque situation.

Avec 273 antennes, les 342 communes charentaises disposent d'une couverture 4G. Pour la 5G, plus de 85 % de la population serait aujourd'hui couverte, avec 80 communes ouvertes à cette technologie.

Des premiers appels mobiles aux SMS, la 2G aura accompagné toute une génération d'utilisateurs. Le 20 octobre, Orange refermera cette page technologique pour laisser davantage de place aux réseaux plus rapides et moins énergivores.

Laetitia THOMAS

Reçu à la rédaction

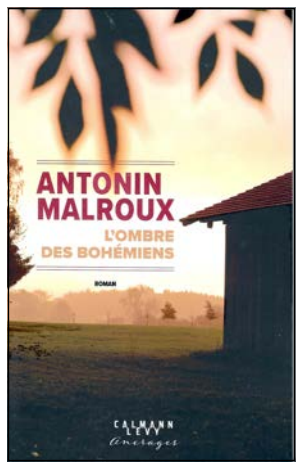
L'ombre des Bohémiens

Natif du Cantal, Antonin Malroux est une figure incontournable des lettres auvergnates. Avec son talent de conteur qui n'a pas son pareil pour évoquer la vie paysanne, enracinée dans les magnifiques paysages auvergnats, il livre avec *L'ombre des bohémiens*, aux éditions Calmann Levy, un roman émouvant mêlant mystère et folklore.

Au village des Boisses, au cœur de la campagne auvergnate, Thomas Thélade, vingt ans, voit son destin basculer le jour où une vieille bohémienne prononce une phrase qui va briser une vie : « *Évite toujours les rayons du soleil, souviens-toi !* »

Persuadé qu'une malédiction mortelle pèse sur lui, prisonnier de cette peur inoculée comme un poison, il se retranche dans les granges et les hangars, invente un mal mystérieux pour tromper ses parents, perd peu à peu sa fiancée et devient, aux yeux du village, un fou ou un possédé.

Mais derrière la peur et les superstitions se cachent d'autres ombres : secrets de famille, paternité trouble, rancœurs anciennes et manipulations silencieuses.



L'ombre des bohémiens. *Calmann Levy*

De Claudine, la fiancée au sourire brisé, à Armance, la fille cachée de la redoutée « Croquante », jusqu'à Palmyre, la jeune gitane libre comme le vent, les femmes qui traversent la vie de Thomas bousculent ses certitudes et l'obligent à affronter la vérité : et si la malédiction n'avait rien de surnaturel ? Et si le plus grand danger venait des hommes plutôt que du ciel ?

L'ombre des bohémiens d'Antonin Malroux - Éditions Camlann Levy - 19,50 euros.

Sépultures

Semaine du 19 au 25 septembre

Aignes-et-Puypéroux : Michel Sucquet 87 ans.
Angoulême : Paulette Marchand née Gacon, 94 ans.
Ars : Paulette Sarrazin née Maillet, 94 ans.
Baignes-Sainte-Radegonde : Michèle Baudy, 75 ans.
Bessac : Simone Léger, 100 ans.
Bourg-Charente : Jeanne Simon née Deborde, 104 ans.
Chabanais : Raymond Dumas, 90 ans ; Odette Ameline née Lefranc, 93 ans.
Chalais : Jeanine Legué née Dupuch, 87 ans.
Charmant : Pierrette Marin née Mérieau, 88 ans.
Châteauneuf-sur-Charente : Danielle Laval née Guittot, 69 ans.
Chazelles : Gérard Rimbaud, 76 ans.
Cognac : Jean-Pierre Durrieu, 82 ans ; Monique Lepic née Gatineau, 78 ans ; Yves Guignon.
Courbillac : Henriette Tricot née Baptiste.
Couronne (La) : Laurent Poineaud, 60 ans ; Laurent Poineaud, 60 ans.
Dirac : Marie-Noëlle Tranchet épouse Joseph, 60 ans.
Exideuil-sur-Vienne : Bernard Gracieux, 90 ans.
Eymouthiers : Gilbert Masoch, 83 ans.
Gond-Pontouvre : Marie-Annette Demartini née Groussard, 82 ans.
Jarnac : Daniel Soumagne, 70 ans ; Serge-Marie Martageix, 79 ans ; Liliane François née Colombe, 87 ans.
Juillac-le-Coq : Jean-Pierre Pinard, 89 ans.
Lagarde-sur-le-Né : Jean Gaborit, 95 ans.
Mansle-les-Fontaines : Simone Portejoie née Borne, 89 ans.
Mazières : Jean Malherbe, 77 ans.
Montbron : Robert Latreille, 85 ans.
Montembœuf : Jean-André Lévêque, 93 ans ; René Lévêque, 86 ans ; Albert Delavergnas, 84 ans.
Pranzac : Guy de Vanssay de Blavous.
La Rochefoucauld-en-Angoumois : Claudette Petigny épouse Dubur.
Rouffiac : Néréis Borde, 40 ans.
Rouzède : Marie-Christine Aupy née Aso Layre, 92 ans.
Ruffec : Louis Jacques Bergeron, 93 ans.
Salles d'Angles : Odette Berthonnaud née Quinaud, 92 ans.
Sigogne : Oumelkhir Djeriba née Bennoui, 82 ans ; Didier Fages, 69 ans.
Souvigné : Marie Ravaud née Faudry, 109 ans.
Soyaux : Michel Laporte, 83 ans.
Saint-Ciers-sur-Bonnieure : Jean-Pol Galinet, 88 ans.
Saint-Cybardeaux : Jean-Michel Perrier, 70 ans.
Saint-Maurice-des-Lions : Adèle Restoueix née Thibaud, 88 ans.
Saint-Sornin : Louis Labrégère, 90 ans.
Saint-Yrieix-sur-Charente : Francis Fayaud, 73 ans ; Nathalie Agard, 61 ans.
Tusson : Marcel Baillard, 91 ans.
Villebois-Lavalette : Jérôme Rouchaud, 53 ans.

Nouvelle-Aquitaine

Face au changement climatique, Alain Rousset veut accélérer l'adaptation de la Nouvelle-Aquitaine. Après un été 2026 marqué par les canicules et les méga-feux, le président de Région appelle à préparer dès maintenant les crises futures.

Face à l'urgence climatique, Alain Rousset plaide pour l'adaptation

Habitabilité, canicule, incendies, sécheresse et agriculture. Alain Rousset avait choisi ses priorités pour sa conférence de presse de rentrée, vendredi 11 septembre depuis l'Établissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier, à Pessac. Et toutes convergent vers une même urgence : adapter la Nouvelle-Aquitaine à un climat qui change plus vite que prévu. « *Passer d'une projection d'augmentation des températures d'1,5 °C à 4 °C, ça bouleverse tout* », insiste le président.



Alain Rousset a donné sa traditionnelle conférence de presse de rentrée depuis l'EREA Le Corbusier, à Pessac. *© Région Nouvelle-Aquitaine / S. Blanquet-Rivière*

« Les climato-sceptiques ont fait perdre un temps fou »

La veille, quelque 250 professionnels de l'architecture et de la construction avaient été réunis par la Région pour travailler sur l'habitat face aux fortes chaleurs. Alain Rousset retient un autre chiffre présenté par les scientifiques : « *Il y a eu cinq fois plus de temps de canicule cette année que toutes les années précédentes.* » Une accélération qui lui fait vivement dénoncer les climato-sceptiques, accusés d'avoir « *fait perdre un temps fou* ».

Dans les villes, le défi est déjà palpable. Avec 40 ou 42 °C lors des épisodes caniculaires, certains îlots de chaleur pourraient atteindre 50 à 60 °C, selon les données rapportées par le président. « *La ville devient inhabitable.* » Et le recours massif à la climatisation ne constitue pas, à ses yeux, une solution : « *La climatisation règle un problème interne, mais aggrave le réchauffement climatique à l'extérieur.* »

L'agriculture est l'autre front. « *Aujourd'hui, avec les canicules, les maraîchers n'ont rien produit. J'ai rencontré un maraîcher il y a quelques jours, tout a grillé sous ses serres* », rapporte Alain Rousset. Pour l'élevage, un « fonds canicule » doit favoriser ventilation, brumisation, confort thermique et sécurisation de l'abreuvement.

1.300 projets ont été soutenus entre 2025 et 2026 et 154 dossiers, représentant 5,3 millions d'euros de fonds européens, sont en cours d'instruction. L'objectif est notamment de parvenir à faire baisser de 7 à 8 °C la température dans certaines étables. Pour les productions végétales, 1.077 projets ont par ailleurs bénéficié de 11 millions d'euros dans le cadre du Plan végétal environnement 2023-2026.

Et derrière la chaleur vient inévitablement la question de l'eau. Alain Rousset, président du comité de bassin Adour-Garonne, veut « *éviter la guerre de l'eau* ». Selon les projections citées, la pluviométrie pourrait diminuer d'environ 20 % sur le bassin. Moins régulière, la pluie tomberait aussi de manière plus brutale. Lors de certains épisodes hivernaux, jusqu'à 100 millions de mètres cubes peuvent ainsi passer sous les ponts de Toulouse sans pouvoir être stockés. « *Il faudra garder l'eau* », martèle-t-il. Zones humides, réserves multi-usages, sobriété et réutilisation des eaux usées doivent faire partie de la réponse. La Région prévoit notamment 3 millions d'euros pour développer cette dernière solution.

Les incendies de l'été ont enfin brutalement rappelé la vulnérabilité des forêts. Alain Rousset défend désormais une forêt « *plus résiliente* », avec des lisières diversifiées et davantage de feuillus, dont le chêne-liège et le chêne vert. La réponse sera également économique : après les mégafeux, la Région a annoncé un plan comprenant 14 mesures dotées de 15 millions d'euros, avec un effet de levier beaucoup plus important grâce aux partenaires financiers.

« Il faut penser à la répétabilité des accidents climatiques »

Car pour Alain Rousset, il faut déjà préparer les prochaines crises : « *Il faut penser à 2027, il faut penser à la répétabilité des accidents climatiques et des canicules.* » Il refuse toutefois d'associer transition et décroissance, évoquant au contraire un besoin de 60 milliards d'euros d'investissements par an dans la construction, la réhabilitation, les entreprises, les circuits courts, l'économie circulaire ou la décarbonation.

Son avertissement est autant climatique que politique : « *Retarder les transitions, c'est, demain, mettre en péril une partie de la vie humaine.* » Après l'été 2026, pour Alain Rousset, l'adaptation n'est plus une perspective à moyen terme : elle devient une urgence immédiate.

Amaury Legrand
L'Hebdo 17

Fondation du Patrimoine

Lancé le 18 septembre par la Fondation du patrimoine, le Pass Patrimoine ouvre les portes de plus de 500 sites en France, dont 32 en Poitou-Charentes et sept en Charente.

Sept sites charentais à découvrir avec le Pass Patrimoine

Du château de Saveilles à l'église souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne, en passant par les musées d'Angoulême, le patrimoine charentais s'invite dans le nouveau Pass Patrimoine. Lancé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, ce dispositif proposé par la Fondation du patrimoine permet à ses adhérents de visiter plus de 500 sites à travers la France, moyennant une cotisation annuelle accessible dès 6,50 € par mois.

En Poitou-Charentes, 32 sites figurent dans le dispositif, dont sept en Charente. De quoi multiplier les occasions de découvertes, à proximité de chez soi comme à l'occasion d'un séjour dans une autre région.

Sept sites à découvrir en Charente

Châteaux, patrimoine religieux, musées et lieux culturels : les sept sites charentais offrent un aperçu de la diversité du patrimoine départemental.

Le château de Saveilles et le château de Chalais figurent parmi les monuments à découvrir, tout comme l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et l'église souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne. À Alloue, la Maison Maria Casarès complète cette sélection, tandis qu'Angoulême compte deux établissements partenaires : le Musée du papier et le Musée d'Angoulême.

Ces sept sites rejoignent un réseau national qui comprend notamment le château de Versailles, le domaine national de Chambord, l'abbaye de Fontevraud ou encore les Hospices de Beaune. Le Pass entend ainsi encourager la découverte de monuments prestigieux, mais également de lieux moins connus.



Le musée du Papier à Angoulême fait partie des sites accessibles avec le Pass Patrimoine. *Laetitia THOMAS*

Visiter pour contribuer à la préservation

Au-delà de l'accès aux monuments, la Fondation du patrimoine souhaite faire de ce Pass un nouvel outil de financement de la sauvegarde du patrimoine. Pour chaque entrée validée, le site partenaire percevra en moyenne 80 % de son tarif plein. Les recettes complémentaires générées par les visiteurs pourront notamment contribuer aux travaux de restauration, à l'entretien des bâtiments ou à l'amélioration de l'accueil du public.

Les adhérents pourront également être invités à des visites exceptionnelles, des conférences et des concerts organisés dans des monuments sauvegardés grâce à la Fondation.

« *C'est cette communauté qui va créer une grande adhésion populaire permettant de sauver, découvrir, partager et transmettre le patrimoine* », souligne Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine.

Les adhésions sont proposées sur le site de la Fondation du patrimoine.

Revitalisation en milieu rural Une ancienne salle de classe transformée en épicerie : Combiers a inauguré le 19 septembre son nouveau commerce participatif géré par des bénévoles.

Combiers ouvre son Épicerie des écoliers



Jézabel Borderon n'est pas peu fière d'avoir réussi à réunir près de 300 produits dès le premier jour avec l'aide de bénévoles. *Claude RICHON (clp)*

Il y avait foule samedi matin 19 septembre pour l'ouverture de la toute nouvelle épicerie participative de Combiers, initiée par des habitants et des élus avec l'aide de l'association Bouge ton coq.

« Un soir, j'ai vu une publication de l'association Bouge ton coq sur Facebook et là, j'ai eu un déclic. J'en ai parlé au maire Patrick Épaud le lendemain, il a tout de suite dit oui, pourquoi pas », raconte Jézabel Borderon, première adjointe de la commune.

Contactée, cette association, dont l'une des missions est d'accompagner les collectivités et les bénévoles pour faire émerger ce type de projet, a bien voulu apporter son aide technique. *« Notre but est la revitalisation des bourgs ruraux, notamment la création de ces épiceries »*, explique Alice Bouchet, responsable régionale pour la Nouvelle-Aquitaine, présente à l'ouverture de cette 34e épicerie participative de la région.

Dès la fin 2025, une réunion d'information avait invité les habitants de Combiers et des alentours à découvrir le principe de fonctionnement d'une épicerie participative, qui a abouti à la création d'une association dédiée à sa gestion.

Jézabel Borderon en a pris la présidence, Marie-Noëlle Thibeaud la vice-présidence, et Francis Herbreteau la trésorerie, et dans la foulée ont lancé le projet. Avec l'aval de la mairie, qui a mis à disposition une salle de classe de l'ancienne école du village, d'où l'appellation « Épicerie des écoliers ».

« Notre credo est de proposer un maximum de produits locaux, et à ce jour nous avons une quinzaine de producteurs des environs qui ont bien voulu jouer le jeu, ainsi qu'un partenariat avec le Vival de Charras, qui nous fournit essentiellement en produits d'hygiène et d'entretien, avec une petite remise afin que nous puissions avoir les mêmes prix de vente », déroule Jézabel Borderon. *« Et on peut même passer des commandes spécifiques, notamment de viandes. »*

Pour limiter les frais d'installation, l'association a sollicité des donateurs, qui ont fourni étagères et vitrine réfrigérée, et organisé des vide-maisons pour récupérer du petit matériel.

Uniquement gérée par des bénévoles, sans loyer ni salaire, l'épicerie s'appuie sur les adhésions des clients (20 € par an ou 1 € par passage en caisse), ainsi que sur des aides financières de 1.300 euros de Bouge ton Coq et 2.500 euros de la Fondation Charente Périgord du Crédit Agricole. *« Et l'Espace Numérique Sud Charente a offert un ordinateur pour la gestion »*, ajoute Patrick Épaud.

Légumes, fruits, produits laitiers, viandes, pas moins de 300 références attendaient les clients pour l'ouverture, et beaucoup ont trouvé preneur dans la journée.

« Mais ce ne doit pas être qu'une épicerie, nous voulons aussi que ce soit un lieu de vie où les gens peuvent se rencontrer et partager un moment convivial », abonde Alice Bouchet. *« Car, dans cette commune de 130 âmes, les occasions de se rencontrer se font rares, hormis lors des festivités »*, ajoute le maire qui se dit confiant en l'avenir de ce petit commerce qui attire déjà des habitants des communes voisines.

Claude RICHON (clp)

L'épicerie est ouverte le mercredi et le vendredi de 17h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h30, et le premier dimanche de chaque mois de 9h à 12h30. Contact et commandes préalables : 06.14.31.88.11.



Jézabel Borderon (au centre) a reçu le chèque du Crédit Agricole entourée du maire et des autres bénévoles. *Claude RICHON (clp)*

Tourisme Avec près de 29.000 visiteurs accueillis cet été, la Cité de la bande dessinée affiche une fréquentation en forte hausse. Le parcours Terra Aventura, qui a attiré plus de 9.500 participants, a largement contribué à ce succès.

La Cité de la BD voit sa fréquentation estivale bondir de 31 %

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême dresse un bilan très positif de sa saison estivale. Avec 28.994 visiteurs accueillis cet été, elle enregistre une hausse de fréquentation de 31 % par rapport à l'été 2025. Un résultat auquel le nouveau parcours Terra Aventura « La Case du siècle ! » a largement contribué, puisqu'il représente à lui seul un tiers des entrées estivales.

Terra Aventura attire un nouveau public

Lancé le 4 juillet dernier, lors d'une journée inaugurale qui avait réuni près de 1.000 participants, ce parcours éphémère a rapidement trouvé son public. Au total, 9.535 Terra-aventuriers ont franchi les portes de la Cité au cours de l'été pour relever les défis de cette chasse aux trésors et découvrir autrement l'univers du neuvième art.



Le parcours éphémère permet de découvrir autrement le Musée de la bande dessinée. *Laetitia THOMAS*

L'opération a notamment permis aux visiteurs de parcourir les collections du Musée de la bande dessinée, à travers l'exposition « Trésors des collections », mais aussi de découvrir l'exposition temporaire « L'aventure éditoriale. Delcourt, 40 ans au rythme du 9e art », présentée jusqu'au 15 novembre.

Au-delà des chiffres, le parcours a également contribué à renforcer l'attractivité régionale de la Cité. Parmi les participants, 23 % étaient originaires de Charente et 36 % du reste de la Nouvelle-Aquitaine. Les adultes représentaient 62 % des Terra-aventuriers.

Le parcours prolongé jusqu'au 1er novembre

Face à cet engouement, la Cité a décidé de jouer les prolongations. Initialement proposé pour la saison estivale, le parcours « La Case du siècle ! » restera accessible jusqu'au 1er novembre.

Une occasion supplémentaire, notamment pendant les vacances de la Toussaint, de découvrir les collections du musée en famille, au fil des énigmes et des rencontres avec les héros de bande dessinée. Comme le résume l'un des participants : *« Super belle découverte de l'univers de la BD. On retourne en enfance. »*

Emmaüs Ruffec Après quatre années de démarches, Emmaüs Ruffec a posé, mardi 22 septembre, la première pierre de son garage solidaire.

La pose de la première pierre de son garage solidaire



Julien Gendreau a pris la truelle pour poser la première pierre. *Michel HÉNOT (clp)*

Un coup de truelle pour concrétiser quatre années de travail. Mardi 22 septembre, une soixantaine de personnes étaient réunies pour la pose de la première pierre du futur garage solidaire d'Emmaüs, à Condac. Élus, partenaires et représentants de l'association ont symboliquement lancé la construction de cet équipement, dont la livraison est prévue fin mars ou début avril 2027.

« Depuis quatre ans, nous attendions cette décision et cet accord pour la construction de ce maillon. Nous avons l'auto-école, les locations de véhicules, la mobilité et maintenant le garage solidaire », s'est réjoui Vincent Bertrand, président d'Emmaüs.

Le maillon manquant de l'aide à la mobilité

Pour l'association, ce nouvel équipement constitue l'aboutissement d'un projet de longue haleine. Après les auto-écoles solidaires et la location de véhicules, il manquait encore un service de réparation automobile pour compléter l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Julien Gendreau, directeur d'Emmaüs, n'a pas caché son soulagement de voir enfin aboutir ce projet, après de nombreuses démarches. Il a rappelé que la lutte contre l'exclusion, inscrite dans les statuts de l'association, passe aussi par l'accès à la mobilité. Une condition essentielle dans ce territoire rural, pour accéder à l'emploi, à la formation ou aux services du quotidien.

Emmaüs dispose déjà de services d'auto-école à Aigre, Confolens, Ruffec et Villejésus. Le garage solidaire constituera ainsi le « troisième étage de la fusée », en permettant aux bénéficiaires de faire réparer leur véhicule et d'entretenir les véhicules de la flotte.

Un service déjà opérationnel mais qui manquait d'un local adapté.

Un investissement de 280.000 euros

Construit sur un terrain appartenant à Emmaüs, le futur bâtiment comprendra deux ponts élévateurs, un espace de travail pour un mécanicien ainsi qu'un local administratif et des sanitaires. Le projet, conçu par l'architecte ruffécois Louis Moreau, représente un investissement d'environ 280.000 euros, financé avec le concours de la Région, du Département, du Fonds vert et d'Emmaüs.

Après Angoulême et Cognac, Condac accueillera ainsi le troisième garage solidaire du département. Un nouvel outil pour lever l'un des freins à l'insertion professionnelle et à l'autonomie : l'entretien et la réparation d'un véhicule.

Michel HÉNOT (clp)



Brigitte Fouré et Vincent Bertrand ont mis la main à la truelle. *Michel HÉNOT (clp)*

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Martin de Jauldes. *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes
Samedi 3 octobre à 18h30 à Champniers. Dimanche 4 à 11h messe de rentrée du doyenné à la cathédrale, seule messe de ce dimanche pour la paroisse. Lundi 5 octobre à 19h à Saint-Jacques de L'Houmeau. Mardi 6 à 18h à Jauldes. Mercredi 7 octobre à 10h30 à la maison de retraite de Saint-Amant de Boixe. Jeudi 8 à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 9 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 10 à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 11 octobre à 9h30 à Champniers et 11 h à Gond-Pontouvre.
Réunions
Chapelet : tous les mercredis à 11h en l'église Saint-Christophe de Vindelle.
Partage de la Parole : le samedi de 10 à 12h au presbytère de Vars à La Boixe.

Vie associative

Beaucoup de monde au bric-à-brac !



Le bric-à-brac de Vindelle est devenu un rendez-vous incontournable. *Jacqueline GOIS (clp)*

VINDELLE

Frédéric Potel, le président du Football club de Vindelle organisateur de l'évènement, confirme : « *Outre les nombreux voisins charentais, il est venu du monde de Charente Maritime, Vienne, Haute Vienne, Deux Sèvres et Gironde ! Et les 400 marchands prévus étaient bien au rendez-vous. Nous sommes appréciés, tant par les professionnels que par les particuliers, et notre rang de second bric-à-brac de la Charente derrière Marsac est confirmé.* »
La foule a été particulièrement dense toute la matinée et toute l'équipe ayant préparé ce rassemblement est satisfaite, ainsi que vendeurs et acheteurs.

Jacqueline GOIS (clp)

La Tréflerie

270 visiteurs à l'exposition Léonard Jarraud

LA COURONNE

Proposée par la ville en partenariat avec le FRAC de Poitou-Charentes, le concours de Jean-Yan Garnaud et de collectionneurs privés et particuliers, l'exposition « Regards croisés sur Léonard Jarraud » invitait à découvrir ou redécouvrir l'œuvre et la personnalité de cet artiste couronnais jusqu'au 12 septembre à la Tréflerie.
Organisé autour de quatre thèmes, l'hommage à cette figure singulière de la peinture de la fin du XX[e] siècle, né en 1848 à La Couronne et décédé dans la commune le 3 août 1926, a permis d'explorer les différentes facettes de son œuvre et de son univers.



L'exposition se découvrait jusqu'au 12 septembre à l'espace culturel de la Tréflerie. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

« *Une belle découverte dans laquelle je n'ai eu aucun mal à entrer !* », confie à l'heure du bilan David Brenon, l'adjoint à la culture.
« *Preuve qu'il y avait un réel intérêt du public pour cet artiste originaire de La Couronne, nous avons accueilli deux cent soixante-dix visiteurs en deux semaines* », souligne Audrey Henri, la directrice du service culturel qui planche avec son équipe sur des rendez-vous avec d'autres artistes dans cet espace modulable propice à de belles découvertes.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Miniature et Modélisme en Charente

La 11[e] bourse aux miniatures prend des rondeurs

LA COURONNE

La foule de passionnés de miniatures et jouets de collection était au rendez-vous de la 11[e] édition de la bourse d'échange, dimanche 27 septembre, sous l'aire couverte de la plaine de jeux.
Organisée par l'association Miniature et Modélisme en Charente en partenariat avec Angoulême Modélisme Ferroviaire, la manifestation accueillait cette année 43 exposants et 15 modélistes présentant leurs travaux : diaporamas civils et militaires, vitrines miniatures, modèles réduits d'auto, de camions, de bateaux, d'engins agricoles, un nouveau réseau de train et un circuit autos.
Grand atout de cette journée très prisée par les collectionneurs, hommes, femmes et jeunes, mais aussi par des visiteurs « venus simplement pour le coup d'œil », on pouvait acheter et manipuler ces petits bijoux de miniatures et échanger avec des modélistes locaux et de la région sur 1.400 m² de surface.
Avec en cerise sur le gâteau, une présentation des technologies les plus récentes et des marques de constructeurs actuels et anciens comme Meccano et Hornby et les dernières techniques d'animation grâce à l'électronique et l'informatique grand public.
« *En bourse d'échange, on a autant de vendeurs que l'an passé mais plus en trains et autos que lors des précédentes éditions* », analyse Jacques Larcher, le président de MMC. « *Et en exposition, les miniatures agricoles et militaires sont bien plus importantes aujourd'hui, avec la présence entre autres d'un exposant de Roullet* », ajoute-t-il.
Et à en juger par les grands sourires des juniors qui n'étaient pas oubliés, le réseau de trains qui leur était présenté par Angoulême Modélisme Ferroviaire a fait des heureux dans leur tranche d'âge et pas seulement.



Un rendez-vous toujours très prisé par les passionnés. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Vie communale

Inauguration en musique du bar-restaurant Le 1900

VINDELLE

Marilyne Vergnaud, la nouvelle gérante de l'établissement Le 1900, avait préparé un accueil très soigné qui a attiré beaucoup de monde !
La maire Isabelle Moufflet et les conseillers ont retrouvé dans une belle ambiance joyeuse la foule vindelloise qui débordait largement au-delà de la terrasse.
Les chansons françaises de l'association locale de l'accordéoniste Martine Quintard et ses chanteuses, Harmonie Entraide, ont donné à cette sympathique rencontre une atmosphère festive encore plus intense.

Jacqueline GOIS (clp)



Le bar-restaurant Le 1900 a été inauguré en musique. *Jacqueline GOIS (clp)*

Journées du patrimoine Au cœur de la commune de Ronsenac labellisée « site clunisien » en 2024, l'histoire s'écrit encore dans la pierre.

Le site clunisien a dévoilé ses richesses



Marie-France Deschamps et Laurent Montigny. *Odette GÉRARD*

RONSENAC

Édifié au cœur du bourg, le site clunisien de Ronsenac constitue un remarquable ensemble patrimonial. Il se compose d'une église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, à laquelle s'adossent, côté sud, le cloître et les bâtiments conventuels de l'ancien prieuré.
Sous l'impulsion de Marie-France Deschamps, maire de la commune, avec le soutien actif des associations Les Amis du Prieuré, le Comité des fêtes et Ronsenac Patrimoines, le site poursuit aujourd'hui sa valorisation et son rayonnement.

Un héritage clunisien exceptionnel

Ronsenac s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à faire reconnaître l'exceptionnel héritage de Cluny et de ses sites associés, au patrimoine mondial de l'Unesco via le réseau européen des sites clunisiens. C'est en 1987 qu'un nouveau propriétaire entreprend de redonner vie à l'ancien prieuré, joyau longtemps endormi, dont la fondation remonterait probablement au milieu du XIe siècle, sous l'impulsion des seigneurs de Villebois.
Commence alors une véritable histoire familiale consacrée à la sauvegarde de l'un des ensembles monastiques médiévaux les plus remarquables de la région. Au fil des décennies, l'intérêt exceptionnel porté à son histoire, à son architecture et aux nombreuses découvertes archéologiques qui y ont été réalisées a permis de révéler progressivement toute la richesse de ce patrimoine.
L'ancienne abbaye prieuré de Ronsenac occupe ainsi une place singulière dans le patrimoine roman charentais. Son implantation clunisienne, relativement rare dans ce qui était autrefois le Périgord et dont cette partie est devenue charentaise avec la Révolution, ses vestiges monastiques encore largement visibles, ses remarquables peintures murales médiévales ainsi que l'abondance de ses archives en font un site d'un intérêt historique et architectural majeur.

Laurent Montigny, passeur de mille ans d'Histoire

Aujourd'hui encore, cette histoire continue à travers la volonté de Laurent Montigny de préserver, de poursuivre sa restauration et de faire connaître ce patrimoine exceptionnel, témoin vivant de l'influence de Cluny et de l'art roman.
Si les bâtiments abbatiaux : cloître, réfectoire, salle capitulaire, dortoirs, sont une propriété privée, l'église est une propriété communale. Des actions se font en commun.
La commune et les associations locales multiplient les manifestations dans les murs privés, les visites s'organisent pour l'ensemble. Un circuit de découvertes sous forme d'un cheminement à travers les différents bâtiments et jardins est en projet.
L'église devient aussi le creuset d'actions culturelles. Les Ronsenacois participent amplement à la réalisation de ces projets.

Odette GÉRARD



L'église et abbaye prieuré. *Odette GÉRARD*

Villebois-Lavalette

Des vacances iodées pour les résidents de Gamby



Les résidents et leurs accompagnatrices. *Odette GÉRARD*

Huit résidents de l'Ehpad Gamby ont pris la direction de l'île d'Oléron, le 21 septembre, pour quelques jours de vacances placés sous le signe de la bonne humeur et de la découverte.
Installés à La Martière, à Saint-Pierre-d'Oléron, ils sont accompagnés de Claire, infirmière, Marion, agent, Sandrine, auxiliaire de soins, et Magalie, animatrice. Une équipe mobilisée pour permettre aux résidents de profiter pleinement de cette escapade jusqu'au vendredi 25 septembre.
Au programme de ce séjour : une sortie en bateau à la découverte de Fort Boyard, la visite du phare de Chassiron et du port de La Cotinière, mais aussi une découverte du chai Vincent et du château d'Oléron.
Les papilles ne seront pas en reste avec, notamment, la traditionnelle et incontournable éclade de moules, spécialité emblématique de l'île. Les journées seront également ponctuées de soirées animées, histoire de prolonger les bons moments dans une ambiance conviviale.
Entre découvertes, gastronomie et moments de partage, ce séjour insulaire promet d'offrir aux huit résidents une parenthèse de vacances riche en souvenirs.

Odette GÉRARD

Aménagement La Nizonne libérée de son ancien déversoir retrouve son cours naturel.

La Nizonne retrouve son cours naturel

COMBIERS

La rivière Nizonne qui longe la commune de Combiers et qui marque la limite avec la Dordogne, est aujourd'hui bordée par un sentier de découverte et de randonnée aménagé par le Syndicat de rivières du bassin versant de la Dronne (SRB Dronne) et la commune de Combiers.
Un déversoir qui alimentait le moulin du Noble, situé sur la berge opposée, a cédé au printemps 2025. Ce qui a entraîné un abaissement significatif du niveau d'eau.
Face à cette situation, deux solutions ont été étudiées par le SRB Dronne, reconstruire le barrage déversoir, ce qui aurait nécessité des travaux importants à la charge du propriétaire, ou supprimer l'ouvrage et restaurer le fonctionnement naturel de la rivière.
Cette seconde option a été retenue car le moulin n'utilise plus la force motrice de l'eau et un projet de restauration du lit de la rivière a été élaboré en concertation avec son propriétaire et les élus locaux de Combiers et de La Rochebeaucourt-et-Argentine.



Plusieurs radiers ont été créés pour réguler l'écoulement de l'eau et assurer la continuité écologique de la rivière. *Claude RICHON (clp)*



Le personnel du chantier entouré de Tristan Delpeyrou et Patrick Épaud devant le nouvel aménagement du lit de la Nizonne. *Claude RICHON (clp)*

« Cette intervention va permettre de restaurer la continuité écologique de la rivière, en facilitant la circulation des poissons et le transit naturel des sédiments, tout en redonnant au cours d'eau un fonctionnement proche de son état naturel », explique Tristan Delpeyrou du SRB Dronne.
Les travaux comprenant la suppression du barrage et la restauration des écoulements naturels ont nécessité environ 450 tonnes de granulats afin de recréer six radiers, permettant de diversifier les écoulements, de ralentir localement les vitesses d'eau et de créer des habitats plus favorables à la faune et à la flore aquatiques.
Ce chantier porté par le SRB Dronne, d'un coût de 25.000 euros TTC, financé dans le cadre des actions en faveur du bon fonctionnement de la Nizonne, avec une participation de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %, a été confié à une entreprise locale ADTP basée à Lisle (24).

Claude RICHON (clp)

Samedi de la préhistoire

La solidarité de nos ancêtres a fait recette

SERS

Une soixantaine de passionnés de préhistoire est venue suivre samedi 12 septembre Vincenzo Celiberti, ingénieur d'études au laboratoire d'histoire naturelle des humanités préhistoriques, qui au cours d'une longue conférence, a déroulé les connaissances actuellement acquises sur le handicap et les maladies dans la préhistoire.
Et ce n'est pas sans quelques pointes d'humour que le scientifique a démontré que dans la préhistoire en général, nos ancêtres ne laissaient pas forcément mourir leurs congénères malades, blessés ou handicapés. Que même ils faisaient preuve d'empathie et de solidarité contrairement à certaines idées reçues.
Et c'est preuves à l'appui via des projections de photos, que Vincenzo Celiberti avec son bel accent italien, a expliqué les découvertes archéologiques qui démontrent la solidarité qui régnait déjà dans les tribus pour aider à survivre et à surmonter la problématique des pathologies diverses atteignant leurs congénères en leur apportant une aide matérielle. Où même la différence du handicap n'était pas une raison d'exclusion et où le devoir de vivre ensemble, sans doute inné, permettait à ces préhumains déficients, de survivre, parfois assez longtemps, malgré leur affection quelle qu'elle soit.
Avec des preuves tangentes comme ce reste de mâchoire édenté qui a permis de déduire que cet individu était nourri par ses congénères avec de la nourriture prémâchée. Vincenzo Celiberti racontant avec humour que c'est peut-être comme ça qu'est né le « french kiss ».
Une conférence qui s'est achevée avec quelques questions pertinentes du public et suivie d'une intronisation au rang de « chaman suprême du Roc » pour sa cinquième participation à ces Samedis de la préhistoire.

Claude RICHON (clp)



Vincenzo Celiberti a été intronisé « chaman suprême du Roc » par Patrick Andrieux. *Claude RICHON (clp)*

Journées Patrimoine Dans le cadre des journées du patrimoine, parcours guidé dans la cité castelnovienne.

À la découverte des curiosités locales



Les lavandières au lavoir de l'île de la Fuie. *AM (clp).*

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Durant le week-end de la mi-septembre, un peu plus de 500 personnes se sont rassemblées au lavoir de l'île de la Fuie pour participer à une déambulation guidée par Marie-Hélène Aubineau, maire adjointe chargée de la culture pour la municipalité de Châteauneuf.

Les groupes du samedi et du dimanche ont assisté à plusieurs saynètes, aux petits concerts, aux chants animés par Stéphanie Hibon Minet et Léa Pelletant avec la participation d'artistes de l'association Créasons.

Les lavandières ont ouvert les déambulations patrimoniales. Le parcours festif a débuté par l'arrivée des lavandières qui ont chanté et papoté en lavant leur linge. Sur site, près du fleuve Charente, la présentation historique était assurée par Marie-Hélène Aubineau.

Le cheminement en passant devant le logis du Renclos, situé au cœur de la ville. Il s'agit d'un ancien hôtel seigneurial datant du XVI[e] siècle, un élément clé du patrimoine charentais local qui témoigne de l'évolution de l'habitat ancien dans la région. Il y avait aussi le logis de Barqueville. La contemplation de façade de l'église Saint-Pierre faisait partie de ce parcours.

À l'intérieur de l'édifice, quatre chants des nocturnes de Mozart, magistralement interprétés par les actrices du groupe Créasons, ont conquis le public.

En se déplaçant, juste à proximité, au cimetière, le groupe a pu voir un ossuaire découvert en 1900.

Lors de ces déambulations d'environ 3 km et d'une durée de plus de 3 heures, le parcours s'est arrêté au prieuré, à la maison Tesseron, devant la rue des huguenots, aux lavoirs à proximité. Ensuite, le public s'est installé en arc de cercle au jardin public pour écouter du chant gospel, toujours avec Créasons. Il restait encore à voir l'ancienne poste royale, à deviner l'architecture particulière de la maison Marchadier, une ancienne demeure, cachée derrière son mur d'enceinte, qui témoigne de l'histoire de cette famille Marchadier.

À l'étape finale des 16 sites remarquables mis en valeur par des panneaux, l'ensemble vocal Voy'Elle a interprété a cappella, sous les halles, quelques chansons connues des années cinquante.

Alain MICHAUD (clp)



L'histoire du Logis de Barqueville racontée par Marie-Hélène Aubineau. *Alain MICHAUD (clp).*

Courrier français — HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal — BAC DE TRI

Exposition d'art Les Amis de l'Abbaye de Bassac ont réuni cinq artistes du 18 au 20 septembre pour présenter peinture, sculpture et vitrail lors des Journées du patrimoine.

Cinq artistes exposent leur savoir-faire à Bassac

BASSAC

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, l'association des Amis de l'Abbaye de Bassac a invité cinq artistes à présenter leurs œuvres lors de la Cour des arts. Peinture, sculpture, vitrail, dessin ou enluminure : chacun est venu partager son savoir-faire et sa manière de regarder le monde, l'histoire ou la nature.

Du vitrail dans une abbaye

Maryse Dayries, artisan vitrailliste, a présenté ses créations



Les dessins d'une grande finesse de Silvio Pianezzola. *Hélène Donney*

réalisées selon quatre techniques différentes. La première, traditionnelle, est celle du vitrail au plomb : les morceaux de verre sont découpés puis assemblés et soudés.

La deuxième technique repose sur un assemblage au ruban de cuivre, en remplacement du plomb. Avec le *fusing*, les morceaux de verre sont quant à eux placés au four afin de fusionner, sans soudure. Enfin, une quatrième technique fait également appel à la chaleur du four, cette fois pour fixer sur le verre un dessin réalisé au feutre.

Peindre, dessiner et gratter au millimètre près

La précision est également au cœur du travail de Silvio Pianezzola. L'artiste dessine et peint à l'encre de Chine des univers réalistes dans lesquels viennent se glisser des éléments surnaturels, comme des dragons. Peu colorées, ses œuvres fourmillent en revanche de petits détails.

À travers ses dessins transparaît également son autre passion. Guide touristique, Silvio Pianezzola aime croquer, au fil de ses voyages en Europe, l'architecture des maisons et des monuments.

Véronique Godard utilise une tout autre méthode. Ses peintures colorées sont d'abord recouvertes d'une couche noire, qu'elle vient ensuite gratter pour faire apparaître des motifs, souvent animaliers. Un travail particulièrement minutieux : selon la complexité de l'œuvre, le grattage peut demander quelques heures comme plusieurs dizaines de jours.

Le temps long est aussi au cœur des créations de Pauline Bergé-Bourbon, enlumineuse. De la conception à la calligraphie, jusqu'à l'enluminure, chaque ouvrage demande de nombreuses heures de travail. Pour réaliser un livre inspiré de *Charlie et la chocolaterie*, dans un style roman, il lui a ainsi fallu un an. L'utilisation de l'or vient apporter lumière et éclat aux enluminures.



Didier Salvan transforme les pierres naturelles en sculpture. *Hélène Donney*

Des pierres naturelles transformées en sculptures

Pour Didier Salvan, la nature est d'abord un terrain de recherche où il trouve les pierres qui deviendront ses sculptures. Il les travaille ensuite en s'inspirant notamment de thèmes d'actualité, comme la crise du Covid en 2020, ou encore des conflits géopolitiques. Là encore, la réalisation peut nécessiter plusieurs semaines pour parvenir à faire émerger une œuvre de la pierre naturelle.

Vitrail, dessin, peinture, enluminure ou sculpture : derrière la diversité des techniques présentées à Bassac, un même fil rouge s'est dessiné durant ces trois jours, celui de la patience. Dans l'écrin de l'abbaye, elle prend tout son sens : celui d'un temps nécessaire pour maîtriser un geste, travailler la matière et faire naître une œuvre.

Hélène Donney

Saison 2026-2027 Le 17 septembre, Le Castel de Châteaubernard a présenté sa saison culturelle 2026-2027 : 16 spectacles entre théâtre, humour et musique.

Une saison culturelle éclectique au Castel

CHÂTEAUBERNARD

À Châteaubernard, Le Castel entend plus que jamais faire de la culture un rendez-vous pour tous. Jeudi 17 septembre, la salle a levé le voile sur sa saison culturelle 2026-2027, avec 16 spectacles au programme. Théâtre, humour, magie, musique… il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations.

Une culture accessible à tous, exigeante sans être élitiste, populaire sans jamais être simpliste : voilà l'ambition affichée par Le Castel pour cette nouvelle saison. Une philosophie qui se traduit concrètement par une programmation éclectique, pensée pour susciter la curiosité et donner envie de franchir les portes du Castel.

Jeudi soir, le public venu découvrir les rendez-vous des prochains mois a pu mesurer cette diversité. Seize spectacles sont annoncés pour la saison 2026-2027, avec une place accordée au théâtre, mais aussi à l'humour, à la magie et à la musique. Une palette suffisamment large pour que chacun puisse trouver son bonheur, que l'on soit amateur de textes, de rire, de surprises ou de notes de musique.

Une présentation en musique

Pour donner le ton à cette soirée de lancement, Le Castel avait choisi de mettre la musique à l'honneur. Le trio de violonistes Dans les cordes a assuré l'animation avec énergie et élégance, apportant une touche musicale à la présentation de la programmation.

Une manière aussi de rappeler que la culture se vit autant qu'elle se regarde : dans une salle, avec des artistes, un public et ce petit supplément d'âme qui fait la différence entre un spectacle et une véritable soirée partagée.

Et parce que la convivialité fait également partie de l'esprit de la maison, la présentation s'est poursuivie autour d'un moment chaleureux offert par la mairie : cidre et brioche ont permis aux spectateurs d'échanger et de prolonger la soirée dans une ambiance détendue.

Avec cette nouvelle saison, Le Castel confirme ainsi son souhait de rester un lieu ouvert, vivant et rassembleur. Seize occasions de sortir, de découvrir, de rire, de s'émouvoir ou simplement de partager un bon moment : le rideau est désormais levé sur la saison 2026-2027.

TLC



Le trio « Dans les Cordes ». *TLC*



Salle comble pour cette présentation. *TLC*

Grand Cognac Le Ban de la distillation revient du 23 au 25 octobre à Grand Cognac avec 80 expériences sur réservation et des milliers de places pour plonger dans l'univers du cognac.

Le Ban de la distillation revient en force

COGNAC

Du 23 au 25 octobre, Grand Cognac célèbre la distillation sous toutes ses formes avec une quatrième édition du Ban de la distillation plus riche que jamais. Trois jours pour pousser les portes des savoir-faire locaux, rencontrer celles et ceux qui font vivre le territoire et découvrir le monde du cognac autrement.
À l'automne, lorsque les premières volutes s'échappent des alambics, tout un territoire entre en effervescence. Pour la quatrième année consécutive, Grand Cognac donne rendez-vous au public les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre pour son Ban de la distillation.
Et cette année, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'événement a changé d'échelle.
« Il y a vraiment un élan de territoire pour s'inscrire dans ce mouvement, donc ça fait plaisir », souligne Jérôme Sourisseau, le président de Grand Cognac. Celui qui se souvient des débuts mesure le chemin parcouru : *« Pour ceux qui se rappellent la première année, le programme était présenté sur un A3 recto verso. Là maintenant, on arrive à un annuaire de 80 pages, tellement la proposition est riche. »*



L'équipe du Ban de la distillation a présenté un programme encore plus riche cette année. *TLC*

Une montée en puissance spectaculaire

Les chiffres racontent eux aussi cette dynamique. En 2025, 66 expériences étaient proposées au public. Elles seront 80 en 2026, réparties sur quelque 450 créneaux, contre 377 l'an dernier.
Même progression du côté des places disponibles : plus de 6.700 places étaient proposées en 2025, contre plus de 10.000 cette année. Et encore, ces chiffres ne comptabilisent que les activités accessibles sur réservation. Ils ne prennent donc pas en compte toutes les animations et propositions ouvertes au public sans réservation.
Autrement dit, durant trois jours, le territoire se transforme en véritable terrain de découverte autour de la distillation.

Cinq univers pour découvrir la richesse du territoire

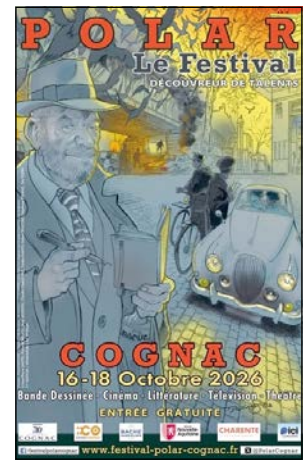
Le programme s'articule autour de cinq grandes thématiques, pensées pour multiplier les façons de vivre le Ban.
Secrets d'élaboration, pour entrer dans les coulisses de la fabrication et comprendre les étapes qui donnent naissance aux eaux-de-vie.
Savoir-faire d'excellence, à la rencontre des professionnels et des gestes qui se transmettent de génération en génération.
Distiller l'art, quand la création artistique s'invite dans l'univers de la distillation.
Haut en saveur, pour explorer les accords, les produits et les plaisirs gourmands du territoire.
Au rythme du Ban, pour profiter d'animations et de rendez-vous placés sous le signe de la convivialité.
Visites, rencontres, découvertes, expériences gustatives ou artistiques : chacun pourra composer son propre parcours au gré de ses envies. Le Ban de la distillation ne se contente donc pas de raconter une tradition emblématique de Grand Cognac. Il invite le public à la vivre.
Attention toutefois : les places des expériences sur réservation sont limitées. Il est donc conseillé de ne pas attendre pour faire son choix et réserver.

TLC

Réservez dès maintenant vos expériences sur le site de Grand Cognac.

Polar le Festival La 31e édition de Polar, le Festival investit Cognac du 16 au 18 octobre avec hommages, conférences criminelles et remises de prix.

Ed McBain à l'honneur de la 31e édition



L'affiche hommage à Ed Mcbain. *TL*

COGNAC

Avis aux amateurs de romans noirs, de cinéma, de séries et de bande dessinée : le rendez-vous est pris ! Du 16 au 18 octobre, Cognac vivra au rythme du suspense, des enquêtes et des histoires criminelles à l'occasion de la 31e édition de Polar, le Festival.

Ed McBain à l'honneur

Figure majeure de cette édition, Ed McBain sera au cœur d'un hommage à l'occasion du centenaire de sa naissance. La conférence « Ed McBain ou l'invention du commissariat », animée par Gérard Streiff, historien, romancier et ancien journaliste, permettra de revenir sur cet héritage littéraire et audiovisuel.
Autre plongée dans l'histoire criminelle, la conférence « Joseph Vacher, un tueur en série du XIXe siècle » reviendra sur l'affaire de ce criminel qui sema la terreur dans les campagnes françaises entre 1894 et 1897. Cette rencontre sera animée par Philippe Tomblaine, auteur, professeur documentaliste et pédagogue de la bande dessinée.

Du grand écran aux séries : place à la compétition

Le suspense sera également entretenu jusqu'aux remises de prix avec les « Grands Prix » Cinéma 2026 et les « Grands Prix » Télévision 2026 de Polar, le Festival de Cognac.
Le Prix Jean-Pierre Mocky sera quant à lui décerné le dimanche 18 octobre à 14h30. Le film lauréat sera ensuite projeté, permettant au public de découvrir immédiatement l'œuvre distinguée.

Les livres et la BD au cœur du festival

La compétition de romans et de bandes dessinées donnera lieu à plusieurs temps forts, avec notamment la remise des Prix Cognac 2026, vendredi 16 octobre à 19h30, puis celle du Prix du Roman Noir de Grand Cognac 2026, samedi 17 octobre à 19h30. Les lecteurs pourront également rencontrer les trois romanciers et les deux romancières en lice pour le Prix du Roman Noir 2026.
Et parce qu'un festival de polar ne serait pas tout à fait le même sans rencontres et dédicaces, de nombreux écrivains, dessinateurs, comédiens et personnalités du petit et grand écran seront bien sûr présents.
Polar, le Festival entend une nouvelle fois réunir tous les publics autour d'un genre qui ne cesse de se renouveler. Romans, BD, cinéma, télévision : à Cognac, le noir se décline sous toutes ses formes.

TLC

Polar la Festival du vendredi 16 au dimanche 18 octobre à Cognac. Le programme complet est disponible sur le site et les réservations sont ouvertes.

Développement économique Grand Cognac a inauguré, le 17 septembre, La Grappe, un nouvel espace dédié aux entreprises, à la formation et à l'innovation.

La Grappe, nouveau lieu de l'innovation et de la formation

COGNAC

Une nouvelle vie pour l'ancien hôpital de Cognac. Après 18 mois de travaux, les trois ailes historiques du bâtiment, attenantes à l'hôtel d'agglomération, accueillent désormais La Grappe. Inauguré le 17 septembre, ce nouvel équipement de Grand Cognac entend réunir en un même lieu entrepreneurs, étudiants, organismes de formation et acteurs du développement économique.
« Plus qu'un simple bâtiment, La Grappe est un accélérateur de synergies et vise à faciliter les échanges entre les partenaires économiques du territoire », souligne Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac. L'ambition est de favoriser l'entrepreneuriat, de stimuler l'innovation et de développer des formations adaptées aux besoins des entreprises locales.

Un lieu pour entreprendre, se former et collaborer

Pensée comme un véritable campus, La Grappe propose des bureaux privatifs, des salles de réunion équipées, des espaces de travail collaboratifs et des salles de formation modulables. Des espaces de convivialité, une zone de restauration et des espaces verts complètent l'ensemble.
L'objectif est notamment d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement, depuis la création jusqu'à leur implantation durable. Les entrepreneurs peuvent bénéficier de bureaux, mais aussi de la proximité de partenaires susceptibles de les conseiller et de les accompagner.
La Chambre de commerce et d'industrie de Charente, la Chambre de métiers et de l'artisanat et Spirits Valley ont déjà rejoint La Grappe. Ces structures ont participé, avec d'autres acteurs économiques et de la formation, à la conception du projet.
Le campus entend également renforcer l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire et contribuer à la vie étudiante à Cognac.

Une réhabilitation à forte ambition environnementale

Au-delà de sa vocation économique, La Grappe constitue une importante opération de reconversion urbaine. Les trois ailes de l'ancien hôpital, devenues énergivores et inadaptées aux usages actuels, ont été entièrement réhabilitées, tout en préservant leurs caractéristiques architecturales.
Le projet, qui développe une surface totale de 3.888 m² sur quatre niveaux, a obtenu le niveau Argent de la démarche Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine.



Nouveau lieu de l'innovation et de la formation de Grand Cognac, La Grappe a été inauguré le 17 septembre. ©Tasty vidéo

L'isolation a notamment été renforcée avec 450 m³ de laine de bois. Des pompes à chaleur, une ventilation double flux et différents dispositifs de protection solaire doivent améliorer les performances énergétiques et le confort des occupants, particulièrement durant les fortes chaleurs estivales.
Une rénovation qui doit permettre de réaliser 82 % d'économies d'énergie par rapport à la situation de référence.
Trois ombrières photovoltaïques, représentant 840 m² de panneaux solaires, permettront également de produire de l'électricité destinée à l'autoconsommation de La Grappe et de l'hôtel d'agglomération voisin.
Les aménagements extérieurs ont fait l'objet d'une attention particulière. Au total, 5.872 m² de surfaces ont été désimperméabilisés. La végétalisation, les cheminements doux et la création d'un amphithéâtre végétal doivent contribuer à limiter les îlots de chaleur. Une cuve de 30m³ permettra de récupérer les eaux de pluie pour alimenter les sanitaires.
Mené en moins de 18 mois, ce chantier d'envergure a mobilisé 40 entreprises, dont une très large majorité implantée localement. Il a également intégré une dimension sociale, avec 7.196 heures de travail réalisées par des entreprises employant du personnel en insertion.
L'investissement total s'élève à 10,2 millions d'euros HT. Grand Cognac prévoit de couvrir cet investissement par les recettes issues de la location des espaces.

La Grappe, 1 rue de Boala à Cognac. Tél. : 05.17.22.31.31. Courriel : lagrappe@grand-cognac.fr.

Patrimoine

Des balades contées avec Sandrine Richard

JARNAC

Sandrine Richard, guide conférencière du patrimoine, invite à (re) découvrir Jarnac et les villages alentour à travers des balades contées.
Le **dimanche 4 octobre** à 14h30, elle présentera « Bassac, une abbaye millénaire au coeur du village (XIe-XIXe s) ». Elle fera découvrir ce site exceptionnel dans son écrin de nature au travers des aléas de son histoire : comment l'abbaye et le village ont résisté à la Guerre de Cent Ans, aux épisodes violents des Guerres de Religions et à la Révolution Française marquant la fin de la présence des moines bénédictins ? Que racontent encore aujourd'hui toutes ces pierres, cette architecture monumentale, ces ruelles qui font de Bassac un village singulier du pays de Jarnac ?
RDV sur le parvis de l'église abbatiale.
Le **dimanche 11 octobre**, de 9h30 à 15h30, une rando-patrimoine conduira à la découverte de l'abbaye de Châtres et ses environs. Réservation conseillée au 06.27.92.88.77.
RDV : à l'abbaye de Châtres.
Le **dimanche 18 octobre** à 15h, la balde mènera à Jarnac pour découvrir « De l'école au temple, le patrimoine protestant ».
RDV : place de l'hôtel de ville.
Le **dimanche 25 octobre** à 15h, elle guidera les amateurs d'histoire et de patrimoine dans le quartier des Moulins et les jardins de l'île Madame au temps du château de Jarnac.
RDV : Place du château, entre le pont et Courvoisier.

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes
Samedi 3 octobre à 18 heures 30 à Baignes.
Dimanche 4 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.
Samedi 10 octobre à 18 heures 30 à Saint Bonnet et à 18 heures à Blanzac.
Dimanche 17 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Contact
Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.
Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Groupe vocal MéliMéloVox Pour la 36e année, la municipalité a invité la population à un moment musical de fin d'été. Celui-ci a eu lieu dans le parc du château.

Superbe prestation au Château du Chatelard



Le maire, Dominique de Castelbajac, avec Anna Maria Bouquet à ses côtés a souhaité la bienvenue. *C.D. (clp)*

PASSIRAC

« Dans ce merveilleux cadre champêtre du château du Châtelard, le beau temps permet cet après-midi à la municipalité d'offrir en extérieur à la population le 36e traditionnel concert de fin d'été », reconnaît ce dimanche 20 septembre Dominique de Castelbajac. Et il sait remercier d'abord sa nièce, Anna Maria Bouquet, présente à ses côtés, de mettre pour la seconde année à disposition son superbe parc.
Le premier magistrat s'adresse ensuite à quelque 150 personnes venues savourer sous les ombrages un moment musical en plein air. « *Ce château a été construit en 1878 près d'une ancienne forteresse médiévale par mon arrière-grand-père, Marc de La Croix. Il a été doté d'une extension 15 ans plus tard pour loger une grande famille de sept enfants* », précise l'édile avant de se tourner enfin vers la chorale MéliMélo'Vox.
« *Né en 2004, ce groupe vocal est choyé depuis sa création par son dynamique chef de chœur Christophe Berton qui compose tous les arrangements*, confie la présidente Francine Yonnet-Willaume *Nous évoluons dans le vaste répertoire de la chanson française et internationale, en partant des standards des meilleurs auteurs, de Brassens à Souchon, en passant par Nougaro, »*.
Et c'est par une superbe interprétation de *Le Sud* de Nino Ferrer que s'ouvre une riche prestation.
Le verre de l'amitié servi dans le parc par la municipalité à l'issue du concert va permettre une chaleureuse poursuite des échanges.

C.D. (clp)



Ouverture de la prestation musicale avec « Le Sud » de Nino Ferrer. *C.D. (clp)*

FCPE Chalais L'assemblée générale des parents d'élèves FCPE de Chalais a rassemblé vendredi 25 septembre les bénévoles et partenaires locaux autour d'un bilan des actions passées et des projets à venir pour l'année scolaire. L'événement a réaffirmé l'importance du lien entre famille et enseignement au bénéfice des élèves.

Bilan des actions et cap sur les projets à venir

CHALAIS

Vendredi 25 septembre, l'association des parents d'élèves des écoles publiques de Chalais, affiliée à la FCPE, a tenu son assemblée générale. Présidée par Delphine Petit Breuil, la réunion s'est déroulée en présence de la directrice de l'école primaire, de l'élue municipale référente pour les affaires scolaires et du responsable du Service des Affaires scolaires de la communauté de communes.
Cette assemblée revêtait une dimension particulière pour la présidente, qui entame sa dernière année au sein de la structure. Après quinze années d'engagement, dont quatre à la tête de l'association, Delphine Petit Breuil a annoncé qu'elle quitterait ses fonctions à l'issue de cette nouvelle année scolaire.
Dans son discours de bienvenue, elle a tenu à rendre hommage à l'ensemble des bénévoles qui contribuent au dynamisme de l'association. Parents d'élèves, anciens élèves et élèves actuels donnent régulièrement de leur temps pour organiser ou soutenir les différentes manifestations proposées tout au long de l'année. Parmi celles-ci figurent notamment le bal de promotion des collégiens, la traditionnelle kermesse, le marché de Noël ou encore la brocante.
Ces deux dernières manifestations jouent un rôle essentiel dans le financement des projets scolaires. Les recettes du marché de Noël et de la brocante, auxquelles s'ajoutent les dons de partenaires financiers, permettent notamment de prendre en charge les transports lors des sorties pédagogiques. Grâce à cette mobilisation collective, les élèves peuvent ainsi participer à des activités et découvrir de nouveaux lieux dans le cadre de leur parcours scolaire.
« *Voir les yeux des enfants s'illuminer et leurs sourires naître, comme des fragments de mémoire délicatement gravés dans le temps par ces instants. C'est pourquoi nous œuvrons* », a expliqué Delphine Petit Breuil, résumant en quelques mots le sens de l'engagement associatif des parents.
Au-delà de l'organisation d'événements et de la recherche de financements, l'association joue également un rôle important dans la vie des établissements. Elle intervient au sein des conseils d'administration des collèges et lycées, ainsi que dans les conseils d'école. Cette présence permet aux représentants de parents de relayer les préoccupations des familles, d'échanger avec les équipes éducatives et de participer aux réflexions concernant la vie scolaire.
S'adressant aux personnes susceptibles de rejoindre l'association, la présidente a rappelé que son objectif premier consiste à créer et maintenir un lien entre les parents et le corps enseignant. Cette collaboration doit contribuer à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles d'apprentissage et d'épanouissement.
L'association souhaite donc poursuivre ses actions au cours de cette nouvelle année scolaire tout en préparant progressivement la relève. Après quinze années de présence, le départ annoncé de Delphine Petit Breuil ouvre une période de transition, mais aussi une opportunité pour de nouveaux bénévoles de s'investir dans la vie des écoles publiques de Chalais.
L'assemblée générale a ainsi permis de dresser le bilan des actions menées, de rappeler l'importance du bénévolat et de présenter les projets à venir. Pour l'association, chaque manifestation représente bien plus qu'un simple rendez-vous : elle constitue un moment de convivialité, de rencontre et de solidarité au bénéfice direct des enfants.



L'équipe bénévole mobilisée pour le bal de promo. *FC (clp)*

FC (clp)

Culture Le service culturel de la Communauté de communes des 4B a lancé officiellement sa saison culturelle lors d'une soirée gratuite et conviviale, suivie d'un concert du groupe Diya Faso.

Une ouverture de saison riche en émotions

BARBEZIEUX

La Communauté de communes des 4B sud Charente a dévoilé sa nouvelle saison culturelle, le 25 septembre, lors d'une soirée gratuite et conviviale au château de Barbezieux.
La présentation des spectacles a débuté avec une ouverture par Isabelle Lagarde présidente de la CdC des 4B et Isabelle Leclercq responsable de l'action culturelle.
Après une brève présentation de toute l'équipe, l'ensemble du programme a été présenté sous la forme d'un diaporama émaillé de clips vidéo. Cette programmation, qui se veut riche, sensible et accessible à tous, place le mouvement, la rencontre et l'émotion au cœur de son projet culturel.

La nouvelle saison est ouverte

Les premiers rendez-vous ont été annoncés pour le vendredi 2 octobre avec le spectacle théâtre de Halima Hamdane et Camélia Montassere : « Ondulations contées ».
Ensuite, le vendredi 9 octobre il y aura une sortie de résidence théâtre avec le spectacle de la Compagnie Discrète : « Kimera », puis le vendredi 16 octobre cela sera le spectacle de la Compagnie Xuan : le « Passage », de la danse pour jeune public à partir de 5 ans.
Enfin, en octobre, le vendredi 23, il y aura le spectacle de théâtre de la Compagnie Kaos Aurore Lenoir : « Quiquoiquique. le ».
Pour les mois suivants un agenda guide a été édité, il était disponible. Une collation a permis de faire une pause avant de continuer vers 21 heures, en musique, avec le groupe Diya Faso. Ce spectacle du soir a proposé une musique chaleureuse, festive et profondément fédératrice, portée par des textes pacifiques qui célèbrent la fraternité, l'amour et l'espoir.

Un pont vibrant entre traditions

Créé par le chanteur, auteur-compositeur et multi-instrumentiste burkinabé Salifou Diarra, artiste burkinabé installé à Angoulême en Charente depuis plus de dix ans, ce groupe Diya Faso réunit sept musiciens.
Chantées principalement en dioula, les compositions créent un pont vibrant entre traditions d'Afrique de l'Ouest et musiques actuelles. Salifou Diarra incarne l'essence même de la musique, fusionnant les traditions mandingues du Burkina Faso avec une créativité contemporaine et une passion débordante.
Issu d'une lignée de griots, il a été bercé dès sa petite enfance par les mélodies envoûtantes des instruments mandingues et les récits ancestraux transmis de génération en génération.
Il a également acquis l'art de fabriquer ses propres instruments avec patience et précision, perpétuant ainsi un savoir-faire ancestral. Les rythmes puissants et organiques ont contribué à ce désir de revenir à l'essentiel, à ce qui compte vraiment, quand le manichéisme et le pessimisme sont à l'œuvre.
Diya Faso, ce sont des chants d'espoir engagés célébrant amour, paix, tolérance et nature sur un Afro-groove puissant invitant à la danse et au voyage. Le public présent au château s'est laissé embarquer dans cette chaleureuse ambiance.



Isabelle Lagarde et Isabelle Leclercq ont ouvert la saison culturelle de la CdC des 4B. *Alain MICHAUD (clp).*

Alain MICHAUD (clp)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Passirac a transformé son école fermée en 2021 en quatre logements communaux et un relais d'assistantes maternelles, une mutation présentée lors d'une visite.

Une seconde vie pour les écoles communales fermées

PASSIRAC

Lors des Journées nationales de l'Environnement, le CAUE est venu présenter une riche exposition sur la mutation des écoles primaires fermées en Charente.

« *Les lois Jules Ferry de 1880 et 1882 ont provoqué une véritable vague de constructions d'écoles en France*, rappelle Anaïs Gicquiaud. *Ces édifices sur des plans souvent similaires ont été de vrais marqueurs de l'histoire et des paysages des villages.* »

Mais aujourd'hui, une mutation inverse s'opère avec la disparition de nombreuses écoles communales et la transformation de ce patrimoine architectural vers de nouveaux usages. C'est en effet ce que vit la commune de Passirac depuis la fermeture de sa dernière classe primaire en 2021.

Ce samedi matin 19 septembre, l'architecte urbaniste du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) entraîne un petit groupe pour une étonnante balade commentée sur le thème « Mon école au fil du temps ».

Anaïs Gicquiaud va finement retracer dans un premier temps l'histoire d'une construction dite III[e] République édifiée en 1893 avec, au centre, les logements des instituteurs et dans les ailes les salles de classe. Puis elle laisse le maire Dominique de Castelbajac présenter le bâtiment actuel qui abrite dorénavant quatre logements locatifs communaux et un RAM, relais d'assistantes maternelles. Il est d'ailleurs assisté par Bertrand Beillard, architecte de l'atelier Bua.

« *Les deux derniers, à bardage extérieur bois, sont destinés à des personnes à mobilité réduite, souffrant de handicaps* », note celui qui a été chargé de la maîtrise d'oeuvre.

Pour clore une riche matinée de découverte, « Raviver, résister, réaménager » une exposition mise en place par le CAUE 16, salle municipale, va mettre en lumière la mutation réussie de 11 autres écoles charentaises. Après leur fermeture pédagogique, elles sont devenues gîte d'étape, école des saveurs, centre d'art contemporain, MAM maison d'assistantes maternelles ou café épicerie associatif.

C.D. (clp)



Architecte urbaniste au CAUE, Anaïs Gicquiaud a présenté l'histoire de l'école de Passirac. *C.D. (clp)*



Dominique de Castelbajac, maire, a retracé la mutation du bâtiment après la fermeture de la dernière classe. *C.D. (clp)*



Bertrand Beillard, à droite, architecte, a assuré la maîtrise d'œuvre de la réalisation des logements PMR. *C.D. (clp)*



Présentation de l'expodition du CAUE, « Raviver, résister, réaménager ». *C.D. (clp)*



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE
Courrier Français

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2626**212**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date du 15 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **DRIVER 402**
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE : CHAMPNIERS (16430) 1151 rue de la Génoise
OBJET : L'achat, la vente, le dépôt-vente, l'importation, l'exportation, le courtage et le négoce de tous véhicules automobiles, neufs ou d'occasion notamment des véhicules de sport, de prestige, de collection et d'exception. L'intermédiation, la recherche personnalisée de véhicule et l'assistance à l'achat ou à la vente de véhicules pour le compte de tiers. La commercialisation de pièces et accessoires, équipements et produits liés à l'automobile. La réalisation ou la sous-traitance de prestations de préparation esthétique, de detailing, de protection de carrosserie, de nettoyage, de rénovation, de convoyage, de stockage, de gardiennage et plus généralement de tous services liés à l'automobile. L'organisation d'évènements automobiles, d'expositions, de rassemblements et d'activités de promotion. La prise en dépôt de véhicules en vue de leur commercialisation avec ou sans mandat de vente. L'organisation ou la participation à des rallyes, courses et championnats automobiles avec ou sans client dans un but promotionnel.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits à son nom. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.
AGREMENT : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
PRESIDENT : Monsieur Andréa GROUSSARD, demeurant à VOEUIL-ET-GIGET (16400) 3 Lotissement des Chênes
IMMATRICULATION : RCS ANGOULEME

Pour avis

A2624**514**

MAISON CHAIGNAUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 320 Rue de Basseau
16 000 ANGOULEME

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à Angouleme, en date du 09/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MAISON CHAIGNAUD
Siège social : 320 Rue de Basseau 16 000 ANGOULEME
Objet social : l'activité de boulangerie, pâtisserie, pains spéciaux et toutes activités annexes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Julien CHAIGNAUD, demeurant 214 Rue des Hirondelles 16 560 ANAIS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Angoulême
Pour avis
La Gérance

A2625**746**

Maître Julien MILAN
Notaire associé à Montignac-Charente
16330 LA BOIXE (Charente),
7 avenue Marguerite de Valois

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Julien MILAN le 23 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **ACHIRLEO.**
Le siège social est fixé à : ANGOULEME (16000), 29 boulevard de l'Armée.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR).
Les apports sont libérés et en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur André LASSIME et Madame Anne-Marie DELAVAUD son épouse demeurant 7 rue de la Pêcherie, Montignac-Charente 16330 LA BOIXE.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME.

Pour avis
Le notaire.

FONDS DE COMMERCE

A2626**326**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 7 septembre 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement CHARENTE le 10 septembre 2026 dossier 2026 00023013, référence 1604P01 2026 A 00873,
Monsieur **Philippe CHEVALIER** et Madame **Jeannette CHEVALIER**, née **ROUTURIER**, demeurant ensemble à JAULDES (Charente) Nouailles 2717 Route d'Anais.
Ont cédé à :
«NOVA TP», société par actions simplifiée - siège social sis à HIERSAC (Charente) 2, route de
Rouillac - 108.406.554 RCS ANGOULÊME.
Un fonds de commerce de «réparation, location, vente d'occasion et neuf de matériel bâtiment et travaux publics carrosserie, peinture mécanique auto et agricole, vente de véhicules pièces détachées, accessoires, pneus», sis et exploité par le Cédant au titre de son unique établissement, à HIERSAC (Charente) 2, Route de Rouillac, pour lequel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 415.234.335 RCS ANGOULÊME, numéro SIRET 415.234.335.00016.
Moyennant le prix de 250.000 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels, à concurrence de 112.100 EUR, aux matériels et objets mobiliers à concurrence de 137.900 EUR.
Le cessionnaire sera propriétaire à compter du 7 septembre 2026. Il en aura la jouissance rétroactivement le 1 septembre 2026.
Pour les oppositions domicile est élu au lieu d'exploitation du Fonds à HIERSAC (Charente) 2,
route de Rouillac, avec dénoncé au Cabinet JURICA, à ANGOULÊME (Charente) 14, rue Robert Doisneau.

Pour avis



A2625**888**

Maître Antoine CHAUVEAU
Notaire
4, avenue du Général de Gaulle
16800 SOYAUX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Antoine CHAUVEAU, notaire sus-nommé, le **24 septembre 2026**, a été constatée la cession par :
La société DELCOIGNE, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est à ANGOULEME (16000), 16, place du Palet, immatriculée au RCS d'Angoulême sous le numéro SIREN 820 721 421.
Au profit de :
La société JG, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est à ANGOULEME (16000), 47bis, rue du Hameau Duplex, immatriculée au RCS d'Angoulême sous le numéro SIREN 108 756 677.
D'un fonds de commerce de restaurant connu sous le nom commercial AGAPE, sis et exploité à ANGOULEME (16000), 16 place du Palet, pour lequel la société DELCOIGNE est immatriculée au RCS d'Angoulême sous le numéro 820 721 421
Prix de cession : Quarante-deux mille euros (42000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 33 257,63 € et aux éléments corporels pour 8 742,37.
Entrée en jouissance : jour de l'acte.
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance, en l'étude de Maître Antoine CHAUVEAU, sus-nommé.

Pour avis, le Notaire.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**172**

Maître Antoine CHAUVEAU
Notaire
4, avenue du Général de Gaulle
16800 SOYAUX

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine CHAUVEAU, le 28 septembre 2026 Mme Annie **LAMBOT**, née à ANGOULEME, le 20 décembre 1955, et M. JeanPierre, **CHALLARD**, né à TOUL (54200), le 28 août 1956, demeurant à SOYAUX, 7 Chemin des Coteaux, Lieudit Antornac.
Initialement soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à SOYAUX le 5 août 1977.
Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au survivant des époux.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Antoine CHAUVEAU, notaire sus-nommé.

Pour avis et mention.
Le Notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2624**670**

CAR AND BOAT CLUB SPIRIT

EURL en liquidation au capital de 10 000 €

Siège social : 77 RUE WALDECK ROUSSEAU

16000 ANGOULEME

RCS d'ANGOULEME n°912 542 834

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 23/09/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. COLIGNON Pierre-Alexis, demeurant 77 rue Waldeck Rousseau 16000 ANGOULEME de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/09/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2626**044**

Les associés de la «SCI AMJF», en cours de liquidation, au capital de 3 000 Euros ayant son siège social au 2236 Route de Gond-Pontouvre 16600 RUELLE-SUR-TOUVRE 812 973 527 RCS ANGOULEME, ont approuvé en AGO du 31 Août 2026, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe précité.

Pour avis

A2625**823**

Maître Elodie DUJON, avocat
3 bis av Wilson 16000 ANGOULEME

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 31/05/2026, la **SAS JAMM** en liquidation, au capital de 10.000 €, ayant son siège social 28 avenue de Pasleck 16400 LA COURONNE, RCS ANGOULEME 984933 044, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Spirita TRIBOT dt 4 route de Saint Jean d'Angély 17160 BLANZAC LES MATHA, et constate la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME.

Pour avis le liquidateur.

DISSOLUTIONS

A2625**824**

Maître Elodie DUJON, avocat
3 bis av Wilson 16000 ANGOULEME

Aux termes de l'assemblée générale des associés en date du 31 mai 2026, la **SAS JAMM**, au capital de 10.000 €, ayant son siège social 28 avenue de Pasleck 16400 LA COURONNE, RCS ANGOULEME 984 933 044, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2026 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 28 avenue de Pasleck 16400 LA COURONNE. Spirita TRIBOT dt 4 route de Saint Jean d'Angély 17160 BLANZAC LES MATHA a été nommé liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir de solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME en annexe au R.C.S.

Le Président.

A2626**042**

Les associés de la «SCI AMJF» au capital de 3 000 Euros ayant son siège social au 2236 Route de Gond-Pontouvre 16600 RUELLE-SUR-TOUVRE (siège de la liquidation) 812 973 527 RCS ANGOULEME, ont décidé en AGE du 31 Août 2026, la dissolution anticipée de la Société à compter de la date précitée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean FREDOUT demeurant 2236 Route de Gond-Pontouvre 16600 RUELLE-SUR-TOUVRE, a été nommé liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Angoulême.

Pour avis

TESTAMENT

A2625**767**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civil
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 22 mars 1999 16 mars 2005 2 mars 2007 28 septembre 2007 et 10 janvier 2008,
Monsieur Gilles Marcel BLANCHARD, né à COUTURE (16460), le 17 avril 1948, en son vivant retraité, demeurant à OUTURE (16460) 9 route Des Grand Ségelars, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité et décédé à COUTURE (16460) (FRANCE), le 15 août 2026 a consenti un legs universel.
Suite à son décès, les testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Louis PROUST , Notaire Associé de la Société dénommée «PROUST & ASSOCIES», Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à MANSLE-LES-FONTAINES (Charente), 79 avenue de Korb, soussigné, le 23 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Louis PROUST, Notaire à MANSLE-LES-FONTAINES (16230), référence CRPCEN : 16068, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ANGOULÊME (Charente) de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2625**901**

SCP Isabelle BRAASTAD-TIFFON
Sophie DAVID,
notaires Associés
30, avenue Paul Firino Martell
16100 COGNAC

BANG - KOK
Société civile

Au capital de 2.000,00 €
Ayant son siège social à 27 rue du Canton
16100 COGNAC
432.715.340 au RCS de ANGOULEME

Suivant procès-verbal daté du 12 mars 2026, Mme Chom NGAOPHET a pris acte de la mise sous tutelle de Mr Yi LENG et a constaté la démission d'office de Mr Yi LENG de ses fonctions de gérant. Cette cessation prend effet rétroactivement à la date du jugement soit le 15 mars 2015.
Depuis cette date la gérance est assurée par Mme Chom NGAOPHET demeurant à COGNAC (16) 23 rue du Canton.
L'article 14 des statuts est modifié en conséquence

Pour avis
La Gérante

A2625**911**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

FORM & JOB

Société À Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
au capital de 8.000 EUR
Siège social :
ANGOULÊME (Charente)
31, Avenue du Maréchal Juin
531.794.113 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 22 mai 2026, il a été décidé le transfert du siège social et des activités sociales de ANGOULÊME (Charente) 31, Avenue du Maréchal Juin à ANGOULÊME (Charente) 7, Boulevard de Bretagne, à dater rétroactivement au 1 er octobre 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

A2626**327**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

En date du 09.09.2026 au sein de la société «CARM INVEST», SAS à Conseil d'Administration au capital de 536.000 €, ayant son siège social 9 avenue des Combattants d'Afrique du Nord 16230 MANSLE (844 126 839 RCS ANGOULEME), il a été pris acte à compter de ce jour, de la démission de Mr Hugo JAVELAUD, Mr Vincent MARTIN et Mr Guillaume CHAMOULEAU en leur qualité de membres du Conseil d'Administration, Mr Frédéric LEMASSON en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et de la société, et mis fin aux fonctions de membre du Conseil d'Administration de Mme Adeline RORATO. Il a été nommé en remplacement Mr Julien CAILLER 12 rue de la Source Peyrat 16230 LUXE, Mr Sébastien JOUBERT 15 route du Tertre 16330 LA BOIXE et Mr Luc BLAUD 22 rue du Trentième BCP 16450 SAINT LAURENT DE CERIS et Mr Stéphane DULAC - 1 les Génèbres 86310 ANTIGNY en qualité de membres du Conseil d'Administration et Mr Julien CAILLER en qualité de Président du Conseil d'Administration et de la société.

A2621**555**

S.A.R.L. d'Exploitation Agricole MAURICE ET DOMINIQUE COUZIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 45 900 €
Siège social : 1, rue du Lavoir
16130 VERRIERES
319 569 745 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négociant en matériel de multiplication végétative, notamment de la vigne, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance

A2625**850**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«SELA INVEST»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 340.000 EUR
Siège social : SOYAUX (Charente)
ZA de la Croix Blanche
503.838.484 RCS ANGOULÊME

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 24 septembre 2026, il a été décidé à dater du même jour la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée.

Cette transformation, régulièrement effectuée, n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Ancienne mention : Gérants Monsieur Sébastien LAFAYE et Madame Laetitia LAFAYE démissionnaires de leur mandat à la même date .

Nouvelle mention : Président Sébastien LAFAYE demeurant à ROUGNAC (16320) 157, rue de la Buchille,

Nouvelle mention : Directrice générale Laetitia LAFAYE demeurant à BLANZAGUET ST CYBARD (16320) 6, Cursac

Commissaire aux comptes :

Ancienne mention : NÉANT

Nouvelle mention : NÉANT

Agrément des cessions d'actions :

Ancienne mention : NÉANT

Nouvelle mention : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la Société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal d'ANGOULÊME

Pour avis

A2624**156**

S.E SIGNATURE SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 378 Avenue Jean Jaurès
16600 RUELLE SUR TOUVRE
108 566 985 RCS ANGOULEME

Avis de Publicité

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/08/2026, il a été :
- pris acte de la démission de Madame Eloïse FERRAND, demeurant 84 Rue de Limoges 16 000 Angoulême, de ses fonctions de Directrice Générale, et ce à compter du 10/08/2026
- décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le nom de Madame Eloïse FERRAND, ancienne Directrice Générale, a été retiré des statuts par modification de l'article 10.
Mention sera faite au RCS d'Angoulême.
POUR AVIS
La Présidente

A2625**936**

PICOTY TECH 16-17
SASU au capital de 544320 €
Siège social : 1001 rue des platanes 16430 Champniers
443 905 690 RCS d'Angoulême
Aux termes de l'AGE en date du 01/09/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au lieu-dit Champ de Devant 17600 Corme-Royal, à compter du 01/09/2026.
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
Radiation au RCS d'Angoulême et réimmatriculation au RCS de Saintes.

A2626**128**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

En date du 22.09.2026 au sein de la société **CAR ESPACE, SAS** au capital de 401.000 €, ayant son siège social 6 avenue du Maréchal Juin Zone Industrielle n° 3 16160 GOND PONTOUVRE (917 716 144 RCS ANGOULEME) , il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 240.000 €, pour le ramener de 401.000 € à 161.000 € par imputation des pertes.

VENTES

A2624**024**

SCP DU PALAIS - SOCIETE CIVILE D'AVOCATS CECILE BARBERA-GERAL
représentée par Maître Cécile BARBERA-GERAL
2 rue Abel Planat à 16100 COGNAC RENSEIGNEMENTS :
Courriel : cabinetlexia@cabinetlexia.com Site Internet : www.cabinetlexia.com

VENTE IMMOBILIERE
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME
Pl. Francis Louvel,
16000 ANGOULEME

HUIT APPARTEMENTS LOUES AVEC TERRASSE PRIVATIVE OU LOGGIA ET SIX PARKINGS A SOYAUX (16) 207/211 avenue du Général de Gaulle

MISE A PRIX : 160.000,00 €
avec possibilité de baisses successives par tranche de 10% à défaut d'enchérisseur dans la limite de 100.000,00€.

LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 A 9H30

POURSUIVANT : La SELARL PHILAE, liquidateur judiciaire, dont le siège est situé 23 rue Margaux 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 444809792, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège ayant pour avocat constitué **Maître Cécile BARBERA-GERAL** et pour avocat plaidant **Maître Victoire DEFOS du RAU**

DESIGNATION :

Au 1er étage : Lot 3 : 79/1000èmes des PCG : F2 avec terrasse privative
Lot 4 : 94/1000èmes des PCG : F2 avec terrasse privative
Lot 5 : 87/1000èmes des PCG : F2 avec loggia
Lot 6 : 83/1000èmes des PCG : F2 avec loggia
Au 2ème étage : Lot 7 : 76/1000èmes des PCG : F2 avec terrasse privative
Lot 8 : 89/1000èmes des PCG : F2 avec terrasse privative
Lot 9 : 83/1000èmes des PCG : F2 avec loggia
Lot 10 : 79/1000èmes des PCG : F2 avec loggia
Les appartements ont une surface comprise entre 38 et 44m² et les places de parking sont situées sur l'arrière de l'immeuble (Lots 12 à 17 : 3/1000èmes des PCG pour chaque lot)
Cadastre : section AD n° 996 pour 5a 91ca

IMPORTANT : Le cahier des conditions de cette vente est consultable au greffe du tribunal judiciaire d'ANGOULEME **(RG n° 26/01251),** et sur le site internet www.cabinetlexia.com. Pour enchérir s'adresser à **Maître Cécile BARBERA-GERAL** (cecile.barbera-geral@avocat.fr) étant précisé que les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau de la CHARENTE

VISITES : Vendredi 9 octobre 2026 et vendredi 16 octobre 2026, de 14h à 16h.

A2616**775**

Etude de Maîtres
Catherine CENEDESE-GUILLOT
et Anne- Ségolène MOREAU
Notaires à ROUILLAC
(Charente)
Boulevard d'Encamp

La vente de parcelles de taillis appartenant à Monsieur GRIOCHE dont la désignation suit :

A BARBEZIERES (16140) Figurant ainsi au cadastre :
- Section AB n°0192, lieudit BOIS BURGAUD, pour 00ha 06a 55ca
- Section AB n°0228, lieudit LES GRANDS BOIS, pour 00ha 12a 53ca
- Section AB n°0245, lieudit LES GRANDS BOIS, pour 00ha 39a 83ca
- Section AB n°0247, lieudit LES GRANDS BOIS, pour 00ha 05a 00ca
- Section AB n°0290, lieudit BOIS BERNARD, pour 00ha 49a 40ca
- Section AB n°0293, lieudit BOIS BERNARD, pour 00ha 03a 64ca
- Section AB n°0295, lieudit BOIS BERNARD, pour 00ha 11a 64ca
- Section AB n°0300, lieudit BOIS BERNARD, pour 00ha 27a 84ca
- Section AB n°0306, lieudit BOIS BERNARD, pour 00ha 46a 85ca
-Section AB n°0318, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 33a 25ca
- Section AB n°0319, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 08a 86ca
- Section AB n°0321, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 11a 08ca
- Section AB n°0327, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 07a 02ca
- Section AB n°0329, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 15a 38ca
- Section AB n°0338, lieudit VIGNE DU BOIS DU FOUR, pour 00ha 25a 73ca

Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, l'avis est donné aux propriétaires des parcelles boisées contiguës qu'ils disposent d'un délai de deux mois aux prix et conditions ci-après.

Il est précisé qu'en vertu des dispositions susvisées :

- pour le cas où plusieurs propriétaires voisins exerceraient leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il entend céder le bien ;
- en cas d'exercice de son droit de préférence, l'acquéreur doit réaliser l'acquisition dans le délai de quatre mois de l'exercice de son droit, à défaut son droit sera perdu ;
- ce droit de préférence peut être primé par le droit de préemption dont bénéficie la SAFER.

Prix : 5.500 Euros.

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Nez bouché : pourquoi avons-nous cette sensation de perdre le goût…

L'odorat et le goût correspondent à deux sens, différents mais très complémentaires. L'odorat est la capacité à percevoir des odeurs . Quant au goût, il est le résultat d'un ensemble de sensations issues de ce que les spécialistes appellent les « bourgeons du goût », nom donné à ces récepteurs tactiles et thermiques situés dans les papilles gustatives qui tapissent la langue. Mais pas seulement.

Bouche, cerveau, nez…

S'ils sont en contact direct avec notre cerveau lors de chaque bouchée, ces bourgeons communiquent aussi avec notre nez, en particulier la muqueuse olfactive, stimulée par les odeurs alimentaires lors de la déglutition ! Comme le précise l'Inrae, « quand nous mangeons un aliment, ses molécules aromatiques volatiles sont libérées et remontent par l'arrière de notre gorge jusqu'aux fosses nasales où elles stimulent les récepteurs olfactifs ». Ce qui signifie que notre odorat exerce un rôle déterminant lorsque nous mangeons. Jusqu'à perdre le goût lorsque nous avons le nez bouché ? Pas exactement…

Une perte d'arôme

Le goût se limite aux saveurs fondamentales : le sucré, le salé, l'acide, l'amer ou l'umami. « Par exemple », illustrent les cliniques universitaires Saint-Luc, « lorsque vous mangez un bonbon à la fraise, votre odorat vous dit que c'est à la fraise ». Car l'odorat relaie l'arôme des aliments. Ce qui signifie que lorsque nous le perdons - par exemple en présence d'un rhume - c'est bien l'arôme des aliments que nous sentons moins. Et non pas leur goût.



Pixel-Shot- Phovoir

Santé rénale : les femmes moins bien diagnostiquées et prises en charge

La maladie rénale chronique (MRC) concerne environ une femme sur dix dans le monde. Pourtant, elle reste davantage sous-diagnostiquée chez les femmes et celles-ci accèdent moins souvent à certains traitements, notamment la dialyse et la transplantation rénale. Dans une déclaration scientifique publiée le 17 septembre dans Circulation, l'American Heart Association appelle à mieux tenir compte des spécificités féminines dans la prévention et la prise en charge.

Biologie, hormones, grossesse, ménopause mais aussi facteurs socio-économiques peuvent influencer le risque rénal et la réponse aux traitements. Les femmes restent par ailleurs sous-représentées dans les essais cliniques. Autre enjeu : certains outils diagnostiques pourraient être moins précis chez elles, notamment la créatinine, un marqueur influencé par la masse musculaire. La santé rénale entretient aussi des liens étroits avec la santé reproductive. La maladie rénale peut compliquer une grossesse et certaines complications, comme la prééclampsie, augmentent ensuite le risque rénal. À l'inverse, certaines situations gynécologiques, comme une ménopause précoce ou l'ablation des ovaires, pourraient également accroître ce risque.

Enfin, les écarts concernent aussi l'accès à la transplantation : dans le monde, les hommes bénéficient d'une greffe de rein environ 30 % plus souvent que les femmes. Pour l'American Heart Association, mieux inclure les femmes dans les essais cliniques et analyser les résultats selon le sexe permettraient de mieux détecter les maladies rénales et d'adapter les traitements.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Escazal Films

Marie-Line et son juge

Deux ans après la mort de Michel Blanc, France 2 diffuse l'un de ses derniers films, *Marie-Line et son juge*, sorti en 2023. Cette comédie dramatique de Jean-Pierre Améris est adaptée du roman *Changer le sens des rivières* de Murielle Magellan.
Il y a des rencontres qui changent une vie. Défiant la barrière entre les milieux sociaux, les couleurs de peau ou le handicap, ces rapprochements sont une source d'inspiration pour bon nombre de scénaristes. *Marie-Line et son juge* fait partie de ces longs métrages centrés sur ces croisements de destinées qui peuvent transformer le cours d'une vie. En l'occurrence, cette jeune femme de 20 ans a bien besoin d'un coup de pouce, elle qui se retrouve condamnée pour s'en être prise à son ex-compagnon. Sans le sou et sans avenir, elle n'a pas les moyens de payer les dommages et intérêts que la justice lui a imposés. Et c'est contre toute attente le magistrat lui ayant infligé cette peine qui va l'aider à remonter la pente en lui proposant un travail de chauffeur… Entre lutte des classes et soutien mutuel, nos personnages vont tous les deux grandir grâce à une complicité improbable.
Dix ans après sa prestation inoubliable dans *La Famille Bélier*, Louane Emera revient au cinéma dans le rôle de cette serveuse solaire, énergique et déterminée à se sortir de la galère. Face à elle, Michel Blanc est irrésistible dans la peau du juge ronchon et taciturne.

Dimanche 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *François d'Assise – L'exigence de la foi*
Ce documentaire inédit retrace la vie de François d'Assise, né Giovanni di Pietro Bernardone dans un village italien au XIIe siècle. Fils d'un riche marchand, il est devenu l'une des figures majeures du catholicisme.
Samedi 3, Arte, 20 h 55

| *Après la colère*
Caroline Roux présente *Après la colère*, une série documentaire en forme d'enquête, consacrée à de grands faits d'actualité qui ont bouleversé la société française ces dernières années. Pour ce premier numéro, la journaliste reviendra sur le meurtre de Thomas Perotto lors d'un bal à Crépol, dans la Drôme.
Mardi 6, France 2, 21 h 10

| *Fifi et sa bande - C'était pas gagné*
Ce documentaire raconte comment Philippe Lacheau et sa célèbre troupe se sont imposés comme des figures incontournables de la comédie française. À travers des images d'archives et des témoignages, notamment celui d'Huguette, la mère de Philippe, le film remonte le temps et retrace trente ans de détermination, d'humour et d'amitié.
Mercredi 7, Canal+, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 The Voice Kids
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CASTRES / TOULOUSE
Top 14. 5e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 Clique X, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Maroc, la vallée des roses
Présenté par Jérôme Pitorin
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
FRANÇOIS D'ASSISE – L'EXIGENCE DE LA FOI
22.25 Le monde des croyances, doc.

DIMANCHE


Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
FAST & FURIOUS X
Avec Vin Diesel
23.35 Equalizer 3, film
FRANCE 2
21.10 FILM
MARIE-LINE ET SON JUGE
Avec Louane Emera
22.55 Bâtiment 5, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : MONTPELLIER / TOULON
Top 14. 5e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
AUX ORIGINES DES TERRORISMES 10
22.50 Aux origines des terrorismes, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
Avec Alec Guinness
23.35 43e Festival mondial du cirque de demain, spectacle

LUNDI


Police Python 357, Arte

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / BELGIQUE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
10 Épisode 4
Avec Fanny Cottençon
21.55 Les aventurières, série
FRANCE 3
21.10 FILM
MES HÉROS
Avec Josiane Balasko
22.40 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DIVERTISSEMENT
DROIT OU PAS DROIT ?
Présenté par Anne-Élisabeth Lemoine
23.00 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
POLICE PYTHON 357 10
Avec Yves Montand
23.00 Simone Signoret, doc.

MARDI


Hamnet, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
22.15 Koh-Lanta, jeu
23.15 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
APRÈS LA COLÈRE
Présenté par Caroline Roux
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
HAMNET
Avec Paul Mescal
23.15 Super plan, mag.
23.40 « Hurlevent », film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
POULET MANIA
21.55 La cuisine du Sud-Ouest se confie, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Attention fragile !
Avec Angela Bassett
Adjugé, vendu !
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
USA 1960-1980
La révolution conservatrice
22.45 USA 1960-1980, doc.

MERCREDI


Sœurs, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS 10
Avec Lola Dewaere
22.50 Tout pour Agnès, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Les héros du patrimoine, doc.
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
Les copains
De Arnaud Louvet
Les apprentis
22.35 Chers parents, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
ZERO DARK THIRTY
Avec Joel Edgerton
23.30 Kathryn Bigelow – Hollywood sous adrénaline, doc.

JEUDI


Le code du tueur, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
1277 jours dans l'enfer des geôles iraniennes
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE JURA
Avec Sandrine Quétier
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
22.40 L'enfant de la forêt au Costa Rica, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
L'APOCALYPSE À L'ÂGE DU BRONZE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
22.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 SÉRIE
LE CODE DU TUEUR
Avec John Simm
22.30 Le code du tueur, série

VENDREDI


Stillwater, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL ?
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
21.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LE CLAN DELON, L'IMPOSSIBLE HÉRITAGE
22.45 Mireille Darc et ses tontons flingueurs, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MARSUPILAMI
Avec Philippe Lacheau
22.45 Fifi et sa bande - C'était pas gagné, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
SHE SAID
23.15 Dictionnaire amoureux du journalisme, doc.
M6
21.10 FILM
STILLWATER 10
Avec Matt Damon
23.40 La chute du président, film
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
GERTA ET LE MONDE DÉCHIRÉ
Avec Barbora Vachova
22.25 Gerta et le monde déchiré, téléfilm

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Samedi d'en rire ★



Évincé de la présentation de *Samedi d'en rire*, Jean-Luc Lemoine est remplacé par son confrère Bernard Montiel pour la nouvelle saison, à venir le 3 octobre sur France 3. L'animateur sera entouré de Nathalie André, Nadège Beausson-Diagne et Thomas Croisière pour retracer les moments incontournables de la musique et de l'humour des années 1960 à 2000.
Samedi 3, France 3, 13 h 30

Fast & Furious X ★★

Rappelez-vous : dans le cinquième film de la saga, Dom Toretto et son équipe avaient vaincu Hernan Reyes, un ponte de la drogue en Amérique du Sud. Aujourd'hui, son fils Dante, qui a assisté à la chute de son père du haut d'un pont de Rio de Janeiro, vient assouvir sa vengeance et menace la propre famille de Dom, en particulier son petit garçon. Un affrontement de haut vol se prépare… **Dimanche 4, TF1, 21 h 10**

Mes héros ★★

Maxime, chef d'une compagnie d'ambulances, se rend en catastrophe au commissariat où sa mère a été placée en garde à vue après une dispute avec son père. Il décide donc de ramener sa maman au bercail et en profite pour décompresser dans cette grande maison de campagne, propice au questionnement. Cette parenthèse familiale et bucolique lui rappelle d'où il vient mais cette quiétude va quelque peu être bousculée par l'arrivée d'un migrant… **Lundi 5, France 3, 21 h 10**

Droit ou pas droit ? ★★



Chaque année depuis 2017 en France se tient la Nuit du droit, une manifestation gratuite qui propose divers événements visant à vulgariser le droit de manière pédagogique. C'est à cette occasion que France 5 propose le jeu *Droit ou pas droit ?*, présenté par Anne-Élisabeth Lemoine. Des jeunes avocats mettent leurs connaissances en compétition en répondant à des questions juridiques. **Lundi 5, France 5, 21 h 05**

Belgomania, toute la Belgique qu'on aime ! ★★

Ce documentaire divertissant et plein d'humour décrypte toutes les subtilités de la Belgique. Les témoignages de Lio, Axelle Red, Nawell Madani, Adamo, Plastic Bertrand et Philippe Geluck nous aident à mieux cerner ce territoire complexe mais si proche et si attachant. La Belgique tient à sa spécificité et se distingue de son voisin français. **Lundi 5, France 4, 21 h 00**

Zero Dark Thirty ★★

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'ennemi public numéro 1 se nomme Oussama ben Laden. Jeune analyste à la CIA, Maya participe à une traque clandestine du terroriste. Jessica Chastain se montre particulièrement convaincante dans la peau de cette spécialiste du renseignement qui suit, *via* plusieurs intermédiaires, la piste du chef d'Al-Qaïda. Un rôle récompensé par le Golden Globe de la Meilleure actrice en 2013. **Mercredi 7, Arte, 21 h 00**

La France a un incroyable talent ★★



Éric Antoine, Marianne James, Hélène Ségara et Sugar Sammy reviennent dans *La France a un incroyable talent*. Cette 21e saison change les règles : à partir des quarts de finale, les artistes se produiront en direct et les téléspectateurs pourront sauver leur candidat préféré. Le vote du public comptera à 50 % avec celui du jury lors des demi-finales, puis à 100 % lors de la finale. **Mercredi 7, M6, 21 h 10**

Opération spéciale : Loury Lag dans la peau d'un légionnaire ★★

Loury Lag intègre la célèbre Légion étrangère. Durant six jours, il a rejoint le 3e régiment étranger d'infanterie. Il a été formé dans le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE), au cœur de la jungle guyanaise. Au-delà du défi physique, ce sportif accompli a dû se soumettre aux règles strictes de l'institution ainsi qu'à la hiérarchie. **Jeudi 8, RMC Découverte, 21 h 10**

Stillwater ★★

Librement inspiré de l'affaire Amanda Knox, ce film raconte l'histoire de Bill, un foreur américain devant quitter Stillwater, une bourgade du fin fond de l'Oklahoma, pour se rendre à Marseille. La raison de son périple ? Soutenir sa fille incarcérée pour un meurtre qu'elle affirme ne pas avoir commis. Sur place, il se retrouve désorienté par une culture dont il n'a pas les codes. Matt Damon fait équipe avec Camille Cottin dans ce drame très prenant. **Vendredi 9, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Hamnet


© 2025 Focus Features LLC.

Les Irlandais Paul Mescal et Jessie Buckley crèvent l'écran dans la peau de Shakespeare et de son épouse dans *Hamnet*, sacré Meilleur film dramatique aux Golden Globes. Direction l'Angleterre du XVIe siècle. Will, un précepteur sans le sou, rencontre la libre et fascinante Agnès. Profondément épris l'un de l'autre, ils se marient et fondent une famille. Alors que le dramaturge, encouragé par son épouse, part tenter sa chance à Londres, elle s'occupe de leurs trois enfants, jusqu'au jour où une terrible tragédie se produit…
La Chinoise Chloé Zhao, oscarisée en 2021 pour *Nomadland*, adapte le roman de Maggie O'Farrell, qui a imaginé comment la mort de son fils avait pu inspirer à l'auteur britannique *Hamlet*. Porté par un duo de comédiens talentueux et habités, ce drame propose une réflexion sur le deuil parental, les épreuves et les blessures d'un couple, ainsi que la force créative.

Mardi 6, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La Guerre d'Espagne : une Église, des mémoires* Pour les 90 ans de la guerre civile espagnole, ce documentaire nous invite à entrer dans l'histoire de ce conflit par le prisme de l'Église catholique. À l'époque, de nombreux religieux ont été tués. ***Lundi 5, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

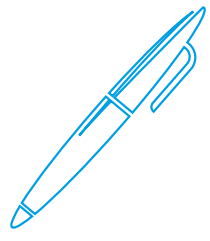
Grille de M.Malgras

	Objet de bureau	Classe privilégiée	Compagnie (abrév.)	Meurtrissure d'un fruit	Dans des noms de formats	Signalée	Type de normes	Dont le cœur est agité	N'avoir aucun sens
Napoléon en était un grand	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Doctrine hérétique	→								
Modèle de douceur	→				Promenade / Convient	→			
Avant un ajout	→		Consommé / Clowns	→	↓		Note / Pus	→	
Mammifères marins	→		↓				↓	Sorte de panier plat	
Que contracte l'émotion	→					Prière / Gros plan	→	↓	
Vaccin	→			Monnaie / Filet	→	↓			
Bœuf sauvage	→			↓	Prénom / Pratiques	→			
Difficile à comprendre	→				↓			Cours d'eau	
Rend plus vif	→						Participe / Bradype	→ ↓	
Chose sans importance	→				Poisson marin	→	↓		
Forme d'abandon	→								

ANGE
BABIOLE
BOUCHERE
BRADEE
BRETAGNE
BROUSSE
CANDI
CAPITULE
CATI
CORRECTE
CRAINTIF
CREVETTE
CRINIERE
DELOGE
DEPENDRE
DRESSER
ECARTE
EGALER
ENTONNER
GRIMPANT
HEREDITE
IMPURE
INACTION
INFORMER
MOTIVEE
NATATION
PARIETALE
PEINDRE
POTERNE
REDOUTER
ROSIERE
ROUILLER
SANGLIER
SATIRE
TALENT
TERMINER
TUNER
TUTRICE
VITRIFIE

À découvrir : un mot de 8 lettres

E	T	C	E	R	R	O	C	M	O	T	I	V	E	E
L	S	D	E	A	N	F	I	T	N	I	A	R	C	R
U	E	S	M	I	N	O	I	T	C	A	N	I	A	E
T	R	A	U	N	F	E	G	A	L	E	R	R	R	I
I	E	N	G	O	O	I	T	T	A	T	E	E	T	S
P	T	G	R	E	R	I	R	I	U	E	S	N	E	O
A	U	L	I	N	E	B	T	T	D	N	S	I	B	R
C	O	I	M	R	N	R	R	A	I	E	E	M	O	O
B	D	E	P	E	N	D	R	E	T	V	R	R	U	U
A	E	R	A	T	O	B	R	T	T	A	D	E	C	I
B	R	I	N	O	T	D	E	G	N	A	N	T	H	L
I	U	T	T	P	N	V	D	E	L	O	G	E	E	L
O	P	A	R	I	E	T	A	L	E	N	T	N	R	E
L	M	S	E	R	K	C	R	I	N	I	E	R	E	R
E	I	P	C	A	N	D	I	N	F	O	R	M	E	R



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

DANEMARK

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2	■									
3			■				■			
4					■				■	
5						■				
6		■						■		
7				■						■
8			■							
9							■			
10					■					

SUDOKU

7	9			8		4	6	3
6			7			8	1	
3		2			1	7		
8		3	6		4		5	
5		9	8	1	7			4
1	6	4	2					8
9		6		4	8	1		7
	1							
				7	6			9

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Le fait de jouer comme des enfants. **2.** Il n'ont de la bravoure que l'affectation. **3.** Fleuve de Russie. Héros de fables. Personnel. **4.** Production de la peau. Tonique. **5.** Prénom féminin. Marque l'opposition. **6.** Il domine la foule. Régal d'un berger. **7.** Préfixe. S'inscrivent en faux. **8.** Négation. Se dit d'un vent méditerranéen. **9.** Recouverte d'un métal inaltérable à l'air. Troublé. **10.** Ils sont cinq. Petit volcan émettant de la boue.

VERTICALEMENT

I. Ouvrages de verre d'un blanc laiteux. **II.** Tribune à l'entrée du chœur d'une église. Lieu. **III.** Possessif. Personnage de Shakespeare. Période. **IV.** Pays de Galilée. Ville d'Allemagne. **V.** Admirateur passionné. C'est un trésor. **VI.** Passe. Dont l'existence est contestée. **VII.** Saint, un évêque de Coutances. Presses. **VIII.** Hérétique. Maréchal de France. **IX.** Peut fendre un cœur de pierre. Objets de tabous. **X.** Œuvre maîtresse de Montaigne. Sans effets.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Battôlage- **2.** Mataores.
3. Ob. Ane. Ils- **4.** Poil. Thé.
5. Anaïs. Anti- **6.** Géant. Os.
7. Iso. Nient- **8.** Ni. Etésien.
9. Etamée. Emu- **10.** Sens. Salse.

VERTICALEMENT
I. Opalines- **II.** Ambon. Site.
III. Ta. Iago. An- **IV.** Italie. Ems.
V. Fan. Santé- **VI.** Omet. Niées.
VII. Lô. Hâtes- **VIII.** Arien. Niel.
IX. Gel. Totems- **X.** Essais. Nue.

7	9	1	5	8	2	4	6	3
6	4	5	7	3	9	8	1	2
3	8	2	4	6	1	7	9	5
8	7	3	6	9	4	2	5	1
5	2	9	8	1	7	6	3	4
1	6	4	2	5	3	9	7	8
9	5	6	3	4	8	1	2	7
4	1	7	9	2	5	3	8	6
2	3	8	1	7	6	5	4	9

Léon XIV De Paris à Lourdes et Metz, Léon XIV a prononcé des paroles fortes et multiplié les gestes doux qui ont touché le pays. Il a rassemblé les foules, parlé de foi, de fragilité et d'unité, mais aussi écouté les blessures de l'Église.

Le pape américain qui ravive l'espérance de la France et de ses catholiques

800.000 personnes en silence. Les uns à genoux. Les autres debout. Tous, recueillis ou les yeux fixés sur le visage de Léon XIV, ils s'apprêtent à recevoir le corps du Christ. À cet instant, sur les Champs-Élysées, métamorphosés en nef à ciel ouvert, le silence domine. Et la France goûte cette quiétude. Celle d'une union de prière qui plane, apaisante, au-dessus des passions tristes de la campagne présidentielle. Une Concorde désarmée et désarmante, point d'orgue d'un voyage où, pendant quatre jours, il fut possible de parler de joie, de réclamer la paix et de se laisser attendrir devant des bébés bénis, tendus à la papamobile, sans que personne n'y entende de la mièvrerie.

Le rappel des racines chrétiennes de la France

De fait à l'Élysée, Léon le discret s'est fait direct. Sans jamais se départir de son ton tranquille, ses avertissements formulés en français devant le président de la République et 500 décideurs ont résonné bien au-delà du palais présidentiel. Pour s'afficher sur tous les bandeaux des chaînes d'info : rappel des racines chrétiennes de la France, préoccupation devant *« une offre de mort programmée »*, plaidoyer pour l'enseignement catholique critiqué, mots forts aussi pour *« une juste laïcité »* qui ne doit pas considérer le chrétien engagé comme *« un prosélyte »*.

« J'ai envie de lui dire « de quoi je me mêle ? » », lui rétorque Nathalie Saint-Cricq dans une chronique diffusée le soir même sur France 5. La figure du service public estime que depuis la loi de 1905, aucun pape *« n'a à dicter son comportement au peuple français et sa représentation républicaine »*. Mais précisément, le pape américain, bien au fait qu'il s'adresse à une nation sécularisée dans un État laïque, a interpellé la France non pas sur sa fidélité à son baptême comme le fit Jean-Paul II en 1980 mais en la prenant aux mots : *« Liberté, égalité, fraternité ». « Des exigences éthiques universelles »*, salue Léon XIV, qui pourraient un jour devenir simple slogan si les gouvernants cédaient à l'illusion d'une science toute-puissante, fermée aux lumières de la conscience.

Après un discours à l'Unesco, où les applaudissements émus disent le soulagement d'accueillir une figure de paix dans un ordre géopolitique brutal, Léon s'offre un bain d'âmes en papamobile. 300.000 personnes, selon les autorités, s'étirent entre le siège de l'Unesco et Notre-Dame, où il se rend pour la prière du soir. Aux côtés des fidèles, chaussures bateaux et familles nombreuses, grands-mères antillaises et jeunes Franciliens métissés, beaucoup de femmes et d'hommes éloignés de la pratique se sont déplacés. Comme un démenti sensible (et peut-être éphémère) à un tableau sociologique morose. À mesure que le catholicisme reculait en France, on observait la dérive de deux continents : les très fervents d'un côté, les indifférents de l'autre. Mais sur le passage de la papamobile, les visages racontent une autre histoire : celle des occasionnels, des chercheurs de sens, attachés à l'histoire d'une France chrétienne.

Nadia a écouté « son instinct »

Par exemple, Nadia, 57 ans. Percutée par la maladie, elle est là avec son conjoint Francis sur le boulevard Saint-Michel. Pourquoi être venue ? Nadia a écouté *« son instinct »*. Francis, amoureux, a écouté Nadia et tenu le volant depuis Saint-Quentin dans l'Aisne jusqu'à Paris. *« Malgré que je suis pas allée à l'Église depuis longtemps, je suis profondément croyante,* confie cette petite main d'un laboratoire cosmétique dans une syntaxe qui trébuche un peu. *Et je me suis sentie appelée comme si que ça pouvait être une renaissance, un renouveau pour moi. » « Juste un regard du pape me suffira pour repartir reboostée. »*

Au passage des voitures de la sécurité, la foule soudain frémit. Clameur sourde. On se hisse comme on peut, droits comme des i, comme étirés vers le ciel. *« Historique »* est l'adjectif qui passe de bouche en bouche. Les téléphones le plus haut possible pour capter l'image. Hurlements tout à coup. La voiture blanche, le sourire de Léon. Christiane et son amie, la soixantaine, se remémorent l'instant dans un café du boulevard Montparnasse. Christiane est surprise d'avoir été si émue. En voyant le pape, cette ancienne assistante sociale, non pratiquante, a eu l'impression de replonger dans l'univers chaleureux de son enfance, de son éducation chez les religieuses, de la messe du dimanche en famille. *« La religion, c'était un joli prétexte d'unité familiale »*, dit-elle, l'air rêveur.

L'unité, justement. À Notre-Dame, Léon XIV n'y est pas allé par quatre chemins. Sur le parvis éclatant sous le soleil de cet été indien, un étonnant tableau de famille du catholicisme français se dessine. Soutanes, cols romains ou croix discrètes en boutonnières pour les hommes. Voiles longs ou médaillons de congrégations pour les femmes. Ils sont 8.000 consacrés venus de toute la France écouter Léon. Enfants modèles ou rebelles du concile Vatican II, ils tournent ensemble leur regard vers l'homme en blanc. *« Faites donc passer la communion avec le successeur de Pierre et avec l'Église avant vos sensibilités personnelles, afin de cultiver l'unité du peuple de Dieu »*, leur lance Léon depuis l'ambon. L'appel résonne particulièrement chez Dominique Paillard, laïque consacrée de la communauté apostolique Saint-François-Xavier. Engagée dans l'éducation des jeunes, à 72 ans, elle espérait une telle parole de communion, dans une Église qui se polarise. *« Léon ne demande pas l'unité à n'importe quel prix*, assure-t-elle. *Il a été très net, depuis le début de son pontificat, notamment vis-à-vis de la Fraternité Saint-Pie-X* (une fraternité intégriste qui a ordonné des évêques sans l'accord de Rome à l'été 2026, NDLR). *Il y a des choses non négociables. »*

Il est l'heure de rallier Saint-Denis et le mythique Stade de France, à la rencontre des 80.000 jeunes de 17 à 35 ans venus découvrir leur nouveau pape. Au début, c'est timide. Alors que Natasha St-Pier et Grégory Turpin chauffent l'enceinte, seules les jeunes filles semblent d'abord se dérider. Puis le groupe Glorious débarque et la contagion émotionnelle fait son œuvre. Presque par surprise, Léon XIV débarque en papamobile, s'offrant un tour de stade sous une clameur assourdissante et une musique de péplum. Dans la fosse, la génération Léon se déplace en vagues vers son pape. Sur la même rangée, le député européen François-Xavier Bellamy (LR) chante à l'unisson des jeunes, Bally Bagayoko, maire (LFI) de Saint-Denis, s'enflamme à chaque mention de la ville et filme frénétiquement, tandis que le cardinal François Bustillo, évêque d'Ajaccio, profite du spectacle. Une France plurielle qui, le temps d'un soir, communie à la même joie. Enfin !

Les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux

L'objectif de cette veillée est limpide : réveiller l'histoire sainte de la France, la remettre en marche. Un son et lumière retrace la longue épopée chrétienne française de Jeanne d'Arc à Charles de Foucauld, à renfort d'étendards et de reliques de saints. *« Vous êtes les saints de France »*, lance Léon XIV aux 80.000 jeunes. *« C'est très osé de sa part, mais quelle confiance le pape nous fait à travers ces paroles ! »*, réagit Clément, Lillois, membre de la Jeunesse dominicaine. Des mots qui résonnent en lui comme un appel à ouvrir plus large les portes de l'Église, tandis que, plus tôt à Notre-Dame, Léon XIV avait mis en garde contre la tentation contre-culturelle : *« La communauté chrétienne ne constitue pas un refuge dans lequel on se replierait pour se protéger de son époque. »* De toute façon, au Stade de France, *« l'époque »* est partout. C'est Kadira, 20 ans, convertie de l'islam il y a cinq ans, réprouvée par sa famille pour son choix. Elle est venue chercher chez le pape *« la force et de l'espérance »*, alors que la dégradation de ses liens familiaux la mine. C'est aussi Sabrina, 44 ans, d'origine portugaise, qui accompagne son fils Lucas, 19 ans, handicapé depuis la naissance à cause d'un syndrome d'hydrocéphalie. *« C'est une telle fierté d'avoir pu emmener Lucas qui, malgré son handicap, est capable d'être ici avec tous les autres jeunes de son âge. »* Avec 80.000 jeunes devant lui, l'occasion était trop belle pour ne pas lancer un appel aux vocations sacerdotales. *« L'Église en France a tant besoin de vous »*, leur lance Léon XIV, alors que seulement 90 prêtres ont été ordonnés l'an dernier, au pays du boom des baptêmes d'adultes et d'adolescents. La graine est plantée.

Le lendemain, à la Concorde, les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux, bien plus que pour Benoît XVI en 2008, qui rassembla 300.000 personnes. *« La vache, ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu ça ! Mais ils se cachent où, ces gens-là, le reste de l'année, ils vont où à l'Église ? »*, rigole Gwenaëlle. Les chiffres et la ferveur rappellent la force de mobilisation d'une Église certes minoritaire mais qui, alors que disparaît l'évidence chrétienne, n'hésite plus à se rendre visible. Et surtout aime se rassembler. À la Concorde, le pape veut prolonger l'histoire et enjoint aux Français de devenir *« missionnaires »*. Sur la plus belle avenue du monde, les catholiques français roucoulent devant cet Américain à Paris, dont le pays natal n'a que 250 ans d'histoire et qui loue la *« longue et belle histoire sainte en France »*. Avec des accents quasi évangéliques, Léon XIV *« prie pour que l'eau vive de l'Esprit Saint se répande sur toute la France »*.

Un implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie

Le voyage n'est pas terminé et certaines images sont déjà mythiques : celles des drones montrant des pèlerins à perte de vue sur des kilomètres d'avenues parisiennes. Mais un cliché, qui fait rapidement le tour de France, saisit la profondeur du message chrétien. On tend à Léon XIV, pour une bénédiction, une petite fille polyhandicapée en robe bleue. Une main posée sur ses cheveux, il la regarde intensément tandis qu'elle renverse la tête, le regard tourné vers l'infini, la bouche entrouverte. Une *pietà* moderne qui dit plus fort que les mots ce que le pape est venu rappeler : la fragilité humaine ne peut jamais être supprimée car elle est l'un des lieux privilégiés où Dieu vient à la rencontre des hommes. *« Ce n'est pas seulement notre famille qui reçoit cette bénédiction, c'est toute une humanité mise de côté depuis tant d'années »*, commentera, bouleversée, la mère de la fillette, Clotilde Noël, fondatrice de l'association Tombée du Nid, auprès de BFMTV. Une image qui préfigure, après la démonstration de foi parisienne, son implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie à Lourdes. Il est 20 heures ce samedi 26 septembre. Le pape, pèlerin parmi les pèlerins, rejoint la grotte à pied. Sous l'effigie de la Vierge, il s'agenouille, puis pose sa main contre la pierre. Il gagne l'endroit où l'eau miraculeuse coule et s'y attarde. Son français n'a cessé de gagner en netteté depuis deux jours. Et c'est avec des mots très clairs qu'il dira le lendemain son opposition totale à des législations *« légales »*, mais *« pas forcément morales »*, permettant une *« aide à mourir »*, alors que la France a récemment voté la possibilité, sous certaines circonstances, d'avoir recours à une euthanasie ou une assistance au suicide. Une parole qui agit comme un baume pour tant de malades et de soignants engagés dans les soins palliatifs, présents sur la prairie du sanctuaire qui a accueilli 150.000 pèlerins. Parmi ceux qui avaient besoin de ces mots, l'homme qui a prêché pendant des mois dans le désert, jusqu'à l'épuisement, la parole de l'Église auprès des médias et des politiques : Mgr Matthieu Rougé. En direct sur RCF, dimanche 27 septembre, la voix d'habitude si maîtrisée de l'évêque de Nanterre, héraut de l'épiscopat sur ces sujets éthiques, se brise : *« J'ai été très impliqué dans ce débat… Parfois en me demandant si je ne l'étais pas trop… C'est un encouragement formidable. »*



Le 26 septembre 2026 à Paris, 800 000 fidèles assistent à la messe célébrée par Léon XIV place de la Concorde.
MAXPPP - Stéphane Geufroi

À l'écoute des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre

Mais à Lourdes Léon XIV n'est pas seulement celui que l'on vient écouter. Il lui faut entendre ceux que l'Église a blessés, parfois détruits. Rien n'était acquis pour cette rencontre sensible. La rencontre avec des personnes victimes de violences sexuelles au sein de l'Église a lieu, dimanche 27 septembre. Une entrevue à huis clos où Léon XIV a notamment écouté des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre. *« Dialoguer ne signifie pas cautionner. Être reçu ne signifie pas renoncer à notre exigence »*, avaient prévenu en amont les personnes victimes. À la sortie d'un rendez-vous de deux heures, elles témoignent pourtant avoir reçu des paroles qu'elles n'attendaient plus du Vatican qui, sous le pontificat du pape François, n'avait pas accordé d'audience aux membres de la Commission indépendante sur les abus sexuels. Selon ces sept personnes violentées dans l'enfance, Léon XIV a reconnu devant elles le caractère *« systémique »* des violences sexuelles dans l'Église. Plusieurs disent n'avoir que rarement trouvé une écoute aussi profonde. Ils décrivent un Léon XIV déterminé, mais *« pas dupe »* de l'ampleur du chemin à parcourir.

Après la ferveur parisienne et le recueillement lourdais, Léon XIV a rencontré à Metz une autre réalité, plus éloignée de l'effervescence. Alors qu'il ne s'était pas rendu à la messe de la Concorde, le président de la République était présent à la célébration dans la cathédrale de Metz, lundi 28 septembre. Quelques heures plus tôt, un Emmanuel Macron très en verve avait lancé cette antienne en forme de conclusion : *« On dira désormais « heureux comme Léon en France ! » »* Satisfait aussi que Léon ait abordé un sujet qui lui est cher : l'Union européenne et la paix sur le continent. L'homme en blanc, attaché aux racines chrétiennes de l'Europe comme à sa longue tradition hospitalière, a souligné combien le Vieux Continent, malgré ses fractures, peut être *« un modèle de coexistence pacifique »* entre les nations. Il n'a pas livré de recettes mais une méthode, en forme de photo de famille : lui, en soutane blanche, souriant, au milieu des responsables des cultes du pays, sur le parvis des Droits-de-l'homme devant le Centre des congrès Robert-Schuman de Metz. Pour que la France, minée par ses doutes, sa dénatalité et ses querelles identitaires, *« ait la vie »*.

Héloïse de NEUVILLE avec Malo TRESCA, Marguerite de LASA, Céline HOYEAU, Mikael CORRE et Gonzague de PONTAC